LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

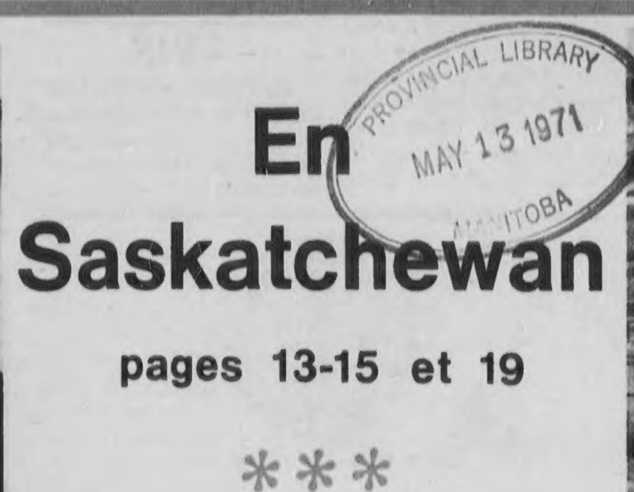
Vol. 59 No 6 — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 12 MAI 1971



Le pro-nonce fait une courte visite au Manitoba

Le pro-nonce du Vatican auprès du gouvernement canadien, Mgr Guido Del Maestre, a rendu visite aux autorités ecclésiastiques de Winnipeg et de St-Boniface la semaine dernière. Lors d'une réception à l'archevêché de St-Boniface, jeudi, il a expliqué que cette visite était tout simplement un "premier contact sans formalité avec les Eglises du Manitoba". Il a voulu profiter de l'occasion pour voir quelles sont les prospectives pour l'avenir et également pour rencontrer les prêtres individuellement, sans cérémonie aucune.

Ci-dessus, Mgr Del Maestre au centre, s'entretient avec M. l'abbé Georges Beaudry, missionnaire diocésain au Brésil. A droite, l'auxiliaire de St-Boniface, Mgr Antoine Hacault.



En Saskatchewan

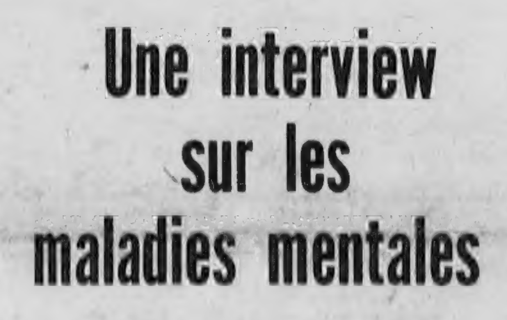
pages 13-15 et 19

***

Les Centres manitobains

pages 16-17

***



Une interview sur les maladies mentales

page 7

Octroi d'une subvention au Centre Hospitalier Taché

Le ministre de la santé et du bien-être social, M. René Toupin, vient de faire parvenir un chèque de $200,000 au Taché Nursing Centre Hospitalier Taché Inc. en aide à la construction du nouvel hospice pour les personnes atteintes de maladies incurables et pour les vieillards.

Le nouveau bâtiment, dont le coût s'élèvera à $2,700,000, abritera 200 personnes. Les travaux sont en cours et éventuellement, le nouvel immeuble remplacera l'aile nord, soit la partie la plus vieille de l'hôpital actuel.

M. Toupin a expliqué que les $200,000 représentent la portion comptant de la subvention de $400,000 qui a été accordée à l'organisation qui s'est chargée de ce projet. Le solde sera payé par la province et inclus dans un prêt de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Il sera versé en tant que frais de gestion de compte sur la durée de l'emprunt.

Les répondants de ce projet ont dû, conformément à la pratique actuelle, fournir le terrain et au moins dix pour cent du coût total.

MM. Gaboury, Lussier et Sigurdson, architectes à St-Boniface, ont préparé les plans et devis. L'entrepreneur est Peter Leitch Construction Limited.

Le ministre a dit son admiration pour les responsables de ce projet ainsi que pour tous ceux qui leur ont accordé leur appui.

Subventions pour le bilinguisme utilisées a d'autres fins

page 3

Une étude sur le réaménagement du quartier nord de St-Boniface

Trois étudiants de 2e année du Département d'Urbanisme de l'Université de Manitoba, Ken Johnson, Elizabeth Lodzia-Michalski et Rick Siddle, ont présenté au Centre Culturel de St-Boniface, le 27 avril dernier, une étude sur le réaménagement du quartier nord de la ville de St-Boniface.

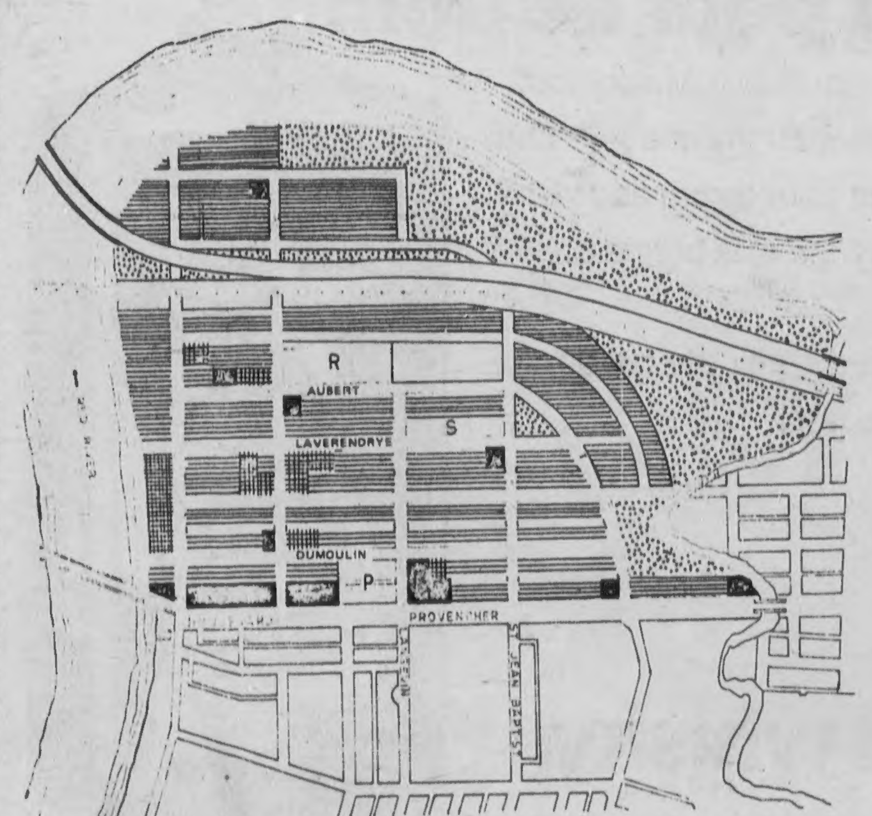
Dans leur exposé, les étudiants ont tout d'abord attiré l'attention sur le caractère actuel du quartier qui donne l'effet d'un village rural à côté du centre commercial de Winnipeg juste de l'autre côté de la rivière, à l'ouest. Certaines rues ne sont pas pavées; l'eau de surface s'écoule encore par des fossés; 41 pour cent du territoire (soit 97,3 acres de terrain) est vacant et en friche. Des compagnies de transport (surtout le CN) et des entreprises industrielles se sont établies par-ci par-là, se partageant 29 pour cent du territoire tandis que les propriétés domiciliaires occupent 51,3 acres, soit 22,3 pour cent des 229 acres.

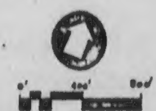
Les étudiants ont cependant fait remarquer que la plupart des installations industrielles ne nuisent aucunement au caractère résidentiel et paisible de l'endroit, mais lui donnent au contraire une certaine note de variété qui vient briser la monotonie caractéristique des districts urbains exclusivement résidentiels.

Dans l'ensemble les maisons sont bien tenues. Certaines sont vieilles, mais pourraient être restaurées sans trop de frais. Il y en a d'autres qui devraient être tout simplement démolies et remplacées par d'autres de prix modiques.

Les étudiants préconisent beaucoup de flexibilité dans le réaménagement de ce territoire. Comme principe de base, ils recommandent le respect des gens qui y vivent déjà et le maintien de l'identité canadienne-française qui y prédomine. Le quartier doit rester résidentiel,

Suite à la page 12





NORTH ST. BONIFACE
REHABILITATION STUDY
APRIL 1971

La Caisse Populaire de St-Pierre atteint le $1,000,000

La Caisse Populaire de St-Pierre vient d'atteindre un actif de $1,000,000. C'est ce qu'a annoncé, la semaine dernière, son président, M. René Mulaire.

Parmi les principaux facteurs qui ont permis à la Caisse de St-Pierre de doubler le cap du million, M. Mulaire a tenu à souligner: le colloque des directeurs de caisses qui s'est tenu à Gimli il y a deux ans; le rapport de la firme Forest Guenette sur la situation dans les caisses du Manitoba; les sessions de Réveil '70; l'importance que la Société Franco-Manitobaine a donnée au rôle des caisses populaires dans le développement des communautés franco-manitobaines; la collaboration au sein même de la direction de la Caisse de St-Pierre; et aussi (et non un des moindres, de remarquer M. Mulaire), la coopération des autres caisses environnantes, surtout celle de St-Malo, pour la mise en application de la nouvelle loi sur les caisses populaires.

La Caisse Populaire de St-Pierre a été fondée en 1939. M. Mulaire a souligné que c'est grâce à la Caisse Populaire que la plupart des établissements commerciaux de l'endroit on pu être mis sur pied. M. Olivier Beaudet est gérant de la Caisse de St-Pierre et il est assisté de M. Edmond Beaudry.

AVIS

La Commission Dumont du diocèse de St-Boniface invite ceux qui auraient reçu par erreur le texte "anglais" de sa dernière circulaire de bien vouloir en avertir le Centre de Pastorale de St-Boniface qui verra à leur faire parvenir le texte français.

Thé printanier

A l'Hôpital Taché

Un thé printanier, organisé par les Dames Auxiliaires de l'Hôpital Taché, aura lieu le dimanche 16 mai, de 1 h 30 à 4 h 30 p.m., au premier étage de l'Hôpital. Recevront les invités, la présidente, Mme R.A. Régnier, et Soeur Yvonne Prévost.

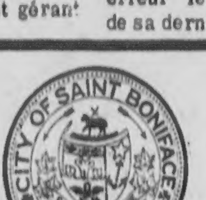
* * *

A l'école Provencher

Le personnel et les élèves de l'école Provencher invitent tous leurs parents et amis au THE PRINTANIER qui aura lieu au gymnase de l'école Provencher le jeudi 13 mai 1971, de 7 h à 10 h du soir.

Nomination du juge Monnin

Le juge Alfred Monnin de St-Boniface a été nommé récemment vice-président du conseil de la Corporation du Centre du Centenaire du Manitoba (Manitoba Centennial Centre Corporation). M. Monnin est un des dix Manitobains que le ministre du Tourisme, de la Récréation et des Affaires culturelles du Manitoba, M. Peter Burtniak, vient de nommer au conseil de la Corporation. Ils entreront en fonction le 31 décembre prochain. Miss Mary Elizabeth Bayer, directrice du développement culturel auprès du gouvernement provincial, est la présidente du conseil de la Corporation.



CITE DE SAINT-BONIFACE

PROCLAMATION

"SEMAINE DE NETTOYAGE ET DE PEINTURE"

ATTENDU que La Jeune Chambre de Commerce de Saint-Boniface organise une campagne de "Nettoyage et de Peinture" à travers toute la Cité de Saint-Boniface pendant la semaine du 15 au 22 mai 1971;

QU'IL SOIT DONC RESOLU, qu'en ma qualité de Maire de St-Boniface, je déclare la période du 15 au 22 mai 1971

"SEMAINE DE NETTOYAGE ET DE PEINTURE"

et j'incite les citoyens de St-Boniface à améliorer l'apparence de notre Cité en nettoyant leur propriété et en peinturant leur édifice pendant cette période et en gardant notre ville propre pendant toute l'année.

DIEU PROTEGE LA REINE

Edward Turner, Maire

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 10 mai 1971



Des subventions pour le bilinguisme utilisées à d'autres fins

La Liberté et le Patriote a appris de sources sûres que certaines divisions scolaires francophones du Manitoba, et en particulier celle de la Rivière-Rouge, ont utilisé à d'autres fins les subventions que le ministère de l'Education leur avait versées en vue de les aider dans la mise sur pied du programme de l'enseignement en français.

En vertu d'un arrêté ministériel du mois de mars, la Division scolaire de la Rivière-Rouge a reçu une subvention de $49,466 destinée au programme de français. Mais les autorités scolaires de la Rivière-Rouge ont tout simplement utilisé cette somme pour alléger le fardeau de la taxe scolaire dans la division. Elles n'ont rien fait par ailleurs pour accélérer l'expansion de l'enseignement en français dans les écoles où les élèves franco-manitobains sont en très forte majorité. Dans une réunion publique tenue à Ste-Agathe récemment le surintendant de la Division scolaire de la Rivière-Rouge a affirmé que le bill 113 le laissait absolument "indifférent".

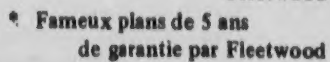
On croit savoir que la Division scolaire du Cheval-Blanc a elle aussi employé à d'autres fins la somme de $15,826 qu'elle avait reçue pour promouvoir le bilinguisme dans les écoles du district, dont celles de St-Laurent, d'Elie et de St-François-Xavier.

La Division de la Rivière-Seine a reçu, pour sa part, une subvention de $64,842 qu'elle a utilisée aux fins prévues par le ministère de l'Education.

Cette subvention spécialement destinée à promouvoir le bilinguisme dans les écoles est rendue possible grâce à une entente fédérale-provinciale selon laquelle le gouvernement d'Ottawa verse aux provinces $50 par enfant qui apprend le français. Les provinces répartissent ensuite ce montant parmi les divisions scolaires; la plus grande partie de la subvention est destinée à l'enseignement en français aux étudiants francophones et le reste à l'enseignement du français aux jeunes anglophones.

Sachant que certaines divisions scolaires n'utilisaient pas ces subventions aux fins prévues par le fédéral et le provincial, la Société Franco-Manitobaine, de concert avec les Educateurs Franco-Manitobains et l'Association des Commissaires d'écoles de langue française, a demandé au ministère de l'Education de voir à ce que ces subventions servent exclusivement aux fins prévues par l'entente fédérale-provinciale, à savoir la promotion du bilinguisme dans les écoles de la province.

Un doctorat honorifique à M. Hector Allard



Lors de la collation des grades du 20 mai, l'Université de Manitoba décernera un doctorat honorifique en Droit à un de ses anciens élèves, M. Hector Allard, qui fut au service de la diplomatie canadienne pendant 35 ans, dont 12 à titre d'ambassadeur.

M. Allard était ambassadeur du Canada au Danemarque quand il prit sa retraite en 1968. Il habite maintenant à St-Eustache.

Né en 1902 à Notre-Dame-de-la-Grâce, Manitoba, M. Allard fit ses études secondaires et universitaires au Collège de St-Boniface, puis à l'Université de Manitoba où il obtint sa maîtrise ès Arts en 1926.

En 1928, il devenait le premier Canadien de langue française hors du Québec à obtenir une bourse Rhodes. Après ses études à Oxford, il se rendit à l'Institut des Relations internationales de Genève.

M. Allard fut professeur de français au Wesley College et à l'Université de Manitoba puis à l'Université d'Alberta avant de commencer sa carrière diplomatique à Ottawa en 1932. Second et plus tard premier secrétaire de l'ambassade canadienne à Washington, M. Allard fut ensuite chargé d'établir les premiers contacts diplomatiques avec le Mexique en 1944 en vue d'y établir une ambassade canadienne.

C'est de là qu'il fut envoyé à l'ambassade de Bruxelles où il servit à titre de conseiller et de chargé d'affaires avant d'être nommé directeur d'une organisation internationale chargée des réfugiés venant au Canada. A la même époque, M. Allard servit de représentant permanent auprès du bureau européen des Nations Unies.

En 1956, il fut nommé ambassadeur du Canada auprès des gouvernements de Cuba, de Haiti et de la République Dominicaine. Il occupa ce poste jusqu'à sa nomination à l'ambassade de Copenhague en 1960.

Marié à Marie Nichole Auffray (de Paris, France), M. Allard est père de sept enfants.

Les autres récipiendaires de grades honorifiques à la collation des diplômes des 20 et 21 mai, sont MM. W. A. Cumming, horticulturaliste de la Station de recherches de Morden; Ferdinand Eckhart, directeur de la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg; et le Dr Donald F. McIntyre, chirurgien de Winnipeg.

La Semaine du grand nettoyage

Le maire Ed Turner de St-Boniface a donné son appui à la campagne de grand nettoyage que viennent de lancer les Jaycees de St-Boniface.

Puisque "noblesse oblige", les fabricants de peinture International Laboratories de la rue Des Meurons, à St-Boniface, ont décidé d'être les premiers à donner l'exemple en invitant le président des Jeunes Chambres de Commerce, M. Ed Mousseau, et d'autres dignitaires à venir donner les premiers coups de pinceau sur leur édifice, jeudi 13 mai, à 7 h du soir.

Samedi prochain, les Scouts et les Jaycees feront le tour de la ville pour inviter les habitants à embellir leur propriété et à rafraîchir leurs maisons avec une bonne couche de peinture.

International Laboratories accorderont, pour leur part, unescompte sur chaque gallon de peinture qu'ils vendront durant la campagne de nettoyage et ils verseront aux Scouts et aux Jaycees un honoraire pour chaque gallon vendu.

Une rencontre sur la situation de la femme

Le 19 mai à 20 h, au bureau du Parti Libéral du Manitoba (667, avenue Ellice), aura lieu une rencontre pour discuter le rapport Bird sur la situation de la femme au Canada. Un comité de trois femmes, récemment nommées par le premier ministre Trudeau visiteront les grandes villes du Canada afin d'établir les priorités législatives que le gouvernement fédéral devrait suivre dans la mise en vigueur des recommandations du rapport.

Jan Steele, politicologue, Marie Gibeault, présidente de la Fédération des femmes libérales du Canada, et Esther Greenglass, psychologue et professeur seront présentes le 19 pour rencontrer les personnes intéressées à discuter de la situation de la femme. Cette rencontre n'est pas limitée aux femmes ni aux membres du Parti Libéral. Elle s'adresse au public en général.

Un groupe de femmes de St-Boniface étudie présentement le rapport Bird en vue de cette rencontre. Elles espèrent voir la participation de plusieurs Franco-Manitobains. On peut se procurer le Rapport Bird en s'adressant à Information Canada, avenue Portage. Pour plus de renseignements au sujet de cette rencontre, on peut communiquer avec Mme Rita Bisson en composant 256-7665.

ÉDITORIAL

Des défis qu'il faut relever

Dans notre ère de communications ultrarapides, il ne se passe pas une journée sans qu'un flot d'idées et d'images de toutes sortes ne vous assaille de toutes parts.

Tout ce qui nous tombe dessus n'est pas la vérité pure. Souvent le sensationnel l'emporte sur les faits. N'empêche que, vraies ou partiellement vraies ou fausses, ces vagues de nouvelles ou d'idées posent un défi sérieux aux valeurs que nous estimons les plus chères ou aux convictions que nous croyons les plus solides.

Cet assaut, se fait particulièrement sentir sur le plan religieux et moral; mais il existe aussi au niveau politique, économique et scientifique. En effet, combien de solutions ne propose-t-on pas pour régler le problème de l'inflation et du chômage? Sommes-nous plus avancés d'une semaine à l'autre?

Il ne fait aucun doute qu'à se faire bombarder ainsi d'idées et de théories, jour après jour, la résistance psychologique et morale des individus ou des groupes ne vienne à être sérieusement ébranlée par moment. La majorité aura peut-être alors l'envie de lâcher pied et de suivre le courant plutôt que de regarder les choses bien en face, de les considérer pour ce qu'elles valent et de réagir en conséquence. Il y a aussi l'autre attitude, négative celle-là, qui consiste à s'enfermer dans une sorte de tour d'ivoire et à refuser tout dialogue par crainte de trahir sa faiblesse ou l'inconsistance de son propre système de valeurs.

Pour parler de choses concrètes, prenons par exemple cette question de l'avortement sur demande ou encore celle de la stérilisation. Comment l'ensemble de notre population réagit-elle devant toute la publicité qu'on en fait? En accepte-t-elle sans distinction tous les arguments? Les associations féminines ou les cercles de foyers se sentent-ils en quelque sorte provoqués par les opinions du "Mouvement de libération de la femme" au point de les examiner, d'en relever les faiblesses et d'y répondre avec documents et statistiques à l'appui? Ou bien se contente-t-on que d'autres examinent la question pour soi et préparent des réponses que l'on va adopter sans se donner la peine de comprendre les principes ou les valeurs qui sont à la base?

On pourrait se poser les mêmes questions en bien d'autres domaines. Il est important d'avoir l'esprit alerte et de ne pas s'en laisser imposer par la publicité tapageuse.

C'est particulièrement vrai en ce qui concerne l'avenir du bilinguisme et de la communauté francophone au Canada. Les réactions surgissent de partout. On avance les arguments les plus abracadabrants et on ne manque pas d'être insulté même par les siens. Que faut-il faire alors? Abandonner, laisser une petite poignée agressive et choquante bloquer les objectifs les plus légitimes et même les plus urgents pour assurer l'avenir du pays?

Loin de là. Il faut relever le défi en commençant tout d'abord par former en soi des convictions éclairées, positives. Il faut lire, se renseigner, discuter en groupes (parents et enseignants) la valeur et la solidité des demandes. Alors seulement peut-on espérer avoir assez de force pour influencer le milieu, les structures, les institutions. On ne peut pas se contenter de réactions émotives ou d'arguments superficiels. On ne peut espérer de résultats sans un travail sérieux, long et patient.

Les défis ne manquent pas. Cela ne doit pas faire peur pour autant. Cela doit plutôt stimuler à l'étude approfondie des questions en cause et en l'occurrence, des objections, afin de passer à une action méthodique et tenace. De nos jours, on aime de plus en plus les solutions toutes faites, les recettes ou les techniques qui entraînent des résultats immédiats. On n'a pas la patience d'attendre, ou d'être contrarié, ou d'avoir à revenir à la charge, ou de répéter cent fois la même idée, ou de secouer les volontés amorphes, ou de se buter aux esprits étroits. Et pourtant, quand on traite avec des humains, c'est ce qu'il faut faire. C'est le grand défi de l'éducation qui est toujours à reprendre, à refaire. On n'en sort pas. Aussi bien retrousser ses manches, relever le défi, si l'on ne veut pas passer pour des lâches.

J.-P. A.

NOS LECTEURS

La SFM au Carillon News

M. le Rédacteur,

Ci-joint veuillez trouver la traduction de la lettre que la Société Franco-Manitobaine a fait parvenir au rédacteur du Carillon News.

La S.F.M. suggérerait fortement aux abonnés du Carillon News, qui ont participé à Eclat '71, de même qu'aux gens des villages du sud-est manitobain, de laisser tomber leur abonnement, ne fût-ce que pour quelques mois, afin de laisser savoir au Carillon News qu'ils ne toléreront pas de telles sottises.

Le Directeur général,

MAX DESAULNIERS.
St-Boniface.
3-5-71.

St-Boniface, Man.
le 21 avril 1971

Monsieur E. Derksen,
Editor,
Carillon News,
Steinbach, Manitoba.

Cher Monsieur,

OBJET : Votre éditorial "Manitoba's Master Race"

Des années durant, les Franco-Manitobains ont prêté l'oreille à des gens comme vous. Les Préfontaine, les Beaulieu ont accepté les directives de ceux qui prétendaient savoir ce qui était à l'avantage des Franco-Manitobains et de leurs représentants.

Edmond Préfontaine, que vous avez en haute estime comme les Franco-Manitobains d'ailleurs, est présentement hospitalisé au Sanatorium de Steinbach. Selon certains rapports, les employés autour de lui ont reçu ordre de ne pas lui adresser la parole *en français*, sans doute (pour vous citer) "because he has special status or privileges" ou "because he is a good man". On devrait également faire état de tels incidents dans votre journal avec tout ce qui a trait à la "Master Race".

Ou bien vous êtes mauvais journaliste ou bien votre imagination vous joue de mauvais tours; tout au moins vérifiez vos faits et essayez de camoufler votre racisme, car vos écrits viennent bien près d'encourager la haine.

(1) Laurent Desjardins n'a eu rien à voir avec Eclat '71... demandez-lui.

(2) L'élite de St-Boniface n'y était pas; elle ne se montre pas en pareille occasion...

(3) Les activistes du Québec et de France... Ça c'est le résultat d'une imagination par trop fertile, mal informée et biaisée. Et vos insinuations de séparatisme et de FLQ... belle façon de cacher votre ignorance des faits et votre chasse aux sorcières...

On vous connaît... quiconque n'est pas de votre avis devient automatiquement un radical ou bien est-ce un communiste? Aujourd'hui, quand il s'agit de francophones, on les appelle séparatistes. Nos dossiers sont grand ouverts si vous voulez vous donner la peine de vérifier les noms et les lieux de naissance des participants... etc., pour ce qui en est de votre lettre.

Vous cherchez des raisons cachées, des organisations secrètes, des individus louches. Nous regrettons, mais c'est si simple que même vous pourriez y voir clair. Les Franco-Manitobains en ont soupé de gens comme vous qui veulent leur dire ce qu'ils ont à faire, ce qu'ils ont décidé d'y voir. Ils ont décidé ouvertement de prendre leurs propres décisions quand bon leur semblerait.

Votre éditorial vient très près de la haine, et vous avez le culot de parler de division, de séparatisme. Ce sont les gens comme vous qui engendrent le séparatisme grâce à leur étroitesse d'esprit mesquine. Quoiqu'il y ait des lois pour les gens de votre espèce, il est à espérer que les gens y verront clair et vous laisseront tomber, vous et votre journal, parce que c'est probablement les seuls arguments que vous comprendrez.

Toutefois, si le coeur vous en dit, nous nous mettons à votre disposition pour discuter ces questions ouvertement.

Sincèrement,

MAX DESAULNIERS,
DIRECTEUR GENERAL.

Les relations entre la SFM et le Clergé

M. le Rédacteur,

J'aime l'attitude de tolérance que vous adoptez, ainsi vous n'entravez pas le bien que la SFM peut accomplir.

Je veux souligner une de vos citations, voici: "La mise en question du formalisme ou de l'autoritarisme ecclésiastique passe pour de l'anticléricalisme. Certains francophones se désaffectent-ils de la pratique religieuse, on en fait porter la responsabilité sur les objectifs et structures de la SFM."

A propos, ce serait faire preuve de maturité, d'accepter que l'Eglise et ses ministres soient humains et de se persuader que le Christ s'y trouve dans tout ça. Les dirigeants de la SFM devraient répondre à l'invitation d'Amour du Christ qui Lui est parfait. Ainsi les gens ne seraient pas pris de panique, craignant qu'ils veuillent implanter le communisme dans la province. Les esprits sont encore trop bouleversés par les événements d'octobre au Québec, pour être lucides et objectifs. A remarquer que ce sont des professionnels qui animent cet organisme, tandis que de l'avis des psychiatres, ceux qui s'affilient aux mouvements révolutionnaires sont des psychopathes et des ratés.

Les prêtres, par ailleurs, s'ils rayonnent d'une véritable sainteté, n'ont pas à craindre l'influence néfaste de la perfidie, si elle existe vraiment. La bonté sait toujours triompher du mal. Ce serait se montrer supérieur que de faire valoir nos revendications en évitant d'être insolents.

Même si on vit relativement bien, il suffit de ne pas porter d'oeillères pour se rendre à l'évidence que tout ne tourne pas rond dans le meilleur des mondes possibles. Les immigrants européens, habitués de travailler pour un maigre salaire, apprécient tant d'être largement rémunérés, qu'ils voudraient travailler jour et nuit. Ils se glorifient de devenir citoyens canadiens, après avoir vécu sous le règne de la terreur. Nous n'avons pas connu ces privations, mais nous devons être fiers de jouir de nos droits et être zélés pour faire progresser notre pays.

Etant donné la tentative que l'exécutif de la SFM a faite pour établir des relations de bonne entente avec le clergé, j'incline à être confiante tout en étant circonspecte.

Une manitobaine sans préjugés,

Mme Anita Pelland
Aubigny

2-5-71.

L'Hôpital Taché

Monsieur le Rédacteur,

Je suis venue de Val D'Or, Province de Québec, visiter mon frère hospitalisé à l'Hôpital Taché depuis quelques mois. J'ai trouvé les religieuses, le Chapelain, les infirmières et tout le personnel si sympathiques et si accueillants et toujours prêts à donner les meilleurs soins aux hospitalisés tout en étant très attentifs aux membres de leur famille.

Je retourne dans l'Est assurée et j'accepte plus facilement qu'il préfère rester ici à l'Hôpital Taché que de déménager dans un Foyer près de la parenté dans l'Est.

Je prends cette occasion pour remercier tout le personnel de l'Hôpital Taché pour leurs excellents soins à ceux et celles qui ont besoin d'aide.

Bien à vous,

Mme Léonce Morissette
St-Boniface
3-5-71.

Les districts bilingues

On pourrait dire bien des choses sur les districts bilingues qui viennent d'être proposés pour l'ensemble du Canada. Chaque région aura ses propres réactions.

En ce qui concerne le Manitoba (et la Saskatchewan), on peut dire que l'établissement des districts bilingues ne changera pas grand-chose dans l'immédiat. Mais cela permettra au moins d'affirmer une sorte de principe de base: à savoir que la population francophone a le droit d'être servie dans sa langue par les fonctionnaires fédéraux. Et c'est déjà quelque chose. Il suffit de demander certaines requêtes en français dans les bureaux fédéraux de Winnipeg pour s'apercevoir que les choses commencent à changer. Autrefois, de telles requêtes étaient accueillies de façon hautaine sinon arrogante. Aujourd'hui, on s'excuse quand on ne peut le faire facilement en français.

Les districts bilingues serviront aussi à prouver qu'il y a moyen pour un bilingue d'utiliser ses deux langues au Manitoba.

Certains prétendront que ce sera une dépense supplémentaire. La belle affai-

Suite à la page 5

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'A.B.C. de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée,

Gérald DORGE, Directeur — Jean-Paul AUBRY, O.M.I., Rédacteur

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: SERVICE DES ABONNEMENTS, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: SERVICE DES ANNONCES, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba, (tél: 247-4823).

ABONNEMENT ANNUEL — CANADA: $5.00
ETATS-UNIS: $6.00
ÉTRANGER: $7.00

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd. 114 Victoria ouest. Tanscona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe — Enregistrement No 0477.

La Montagne, bastion de la francophonie?

Devant l'anglicisation croissante des villages traditionnellement francophones le long des rivières Rouge, Seine, aux Rats, Assiniboine – je ne parlerai pas de Saint-Boniface où c'est déjà un fait presque accompli, – mes yeux se tournent du côté de la Montagne pour y trouver si possible des villages au visage français.

Les noms, tout autant par leur consonance que par leur importation récente, rappellent les plus beaux noms de France, tels Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Claude, Saint-Alphonse, etc. C'est en raison de ceci que je m'attends ou plutôt que je m'attendais à ce que cette région représente le dernier et le plus fort bastion de la francophonie manitobaine.

Or, c'est un véritable trompe-l'oeil; s'il est une région au Manitoba où le français est en perte de vitesse, c'est bien dans la Montagne. Le phénomène s'explique peut-être de la façon suivante. Les nouveaux arrivants, ne sachant que peu d'anglais, s'isolèrent dans leurs patelins respectifs. Il naquit de cette situation de repli sur soi et d'isolement un complexe d'infériorité linguistique, complexe que l'on constate encore de nos jours chez les adultes et qu'ils ont malheureusement transmis à leurs enfants sous forme de PEUR, d'une grande peur morbide de ne pas savoir assez d'anglais.

NE PAS SAVOIR ASSEZ D'ANGLAIS! Pour voir si c'est un problème lorsque l'on sait que les jeunes s'expriment presque uniquement en anglais dans les écoles élémentaires et secondaires de la région sans compter les autres endroits comme le "skating rink" et le restaurant; que certains parents s'adressent en anglais à leurs enfants, question de faire chic et dans le vent; que les commerçants pour la plupart, affichent uniquement en anglais; que la majorité des assemblées publiques de la région se tiennent en anglais; que la presse locale et les journaux des étudiants des différents centres sont rédigés principalement en anglais; que dans différentes écoles on n'enseigne même pas le minimum permis par le bill 59 et qu'on néglige d'avoir des maternelles en français, et qu'on se montre réticent à mettre en application le bill 113; alors que les parents anglophones sont d'accord; que... que... pour VOIR si c'est un PROBLEME!

Pour tout dire, dans la Montagne, sur plusieurs rapports on n'a de français que le NOM!

Louis Courcelles

P.S. J'aurais pu ajouter toutes sortes de nuances et de distinctions à ces assertions plutôt catégoriques mais je n'ai pas voulu le faire parce que cette description frôle de trop près la vérité. (Extrait du bulletin "Au Service des EFM")



La Banque de Montréal a inauguré récemment ses nouveaux bureaux à Ste-Anne. On remarque ci-dessus, le maire du village, M. Roger Smith, coupant le ruban traditionnel. De gauche à droite, Mlle Lucille Pelletier, Mme Roger Smith, M. Paul Dupré, gérant, et Mme Gilles Massicotte.

Un ancien du Collège nommé à l'OIJD

Le père Claude Sumner, jésuite, autrefois de Saint-Boniface et ancien élève du Collège et aujourd'hui professeur de philosophie à l'université Haïlé Sélassie I d'Addis Abéba, Ethiopie, a été nommé, en janvier dernier, membre du Comité d'Honneur de l'Organisation Internationale Justice et Développement.

Dans une lettre qu'il lui adressait le 16 janvier, le secrétaire général de l'OIJD, M. Maxime Ennegat, écrivait ce qui suit au père Sumner: "Profondément touché par vos activités qui témoignent de votre état d'esprit fraternel et communautaire ainsi que de l'effort que vous faites en faveur d'une humanité réconciliée avec elle-même, juste et solidaire, l'Organisation Internationale Justice et Développement: Institution mondiale de Paix (a-politique) sous le patronage de Sa Sainteté le Patriarche Oecuménique Athénagoras serait infiniment heureuse de votre coopération en qualité de Membre de son Comité d'Honneur."

Le professeur Sumner fut totalement surpris de recevoir cette lettre. "Je ne connaissais même pas l'OIJD", devait-il déclarer à la presse. Il ajouta qu'il était cependant très heureux de servir dans un tel organisme.

Le père Sumner est professeur en Ethiopie depuis 18 ans. Il dirige le département de philosophie de l'université Haïlé Sélassié I depuis 1962. Il s'est distingué par des travaux sur la liturgie et la philosophie éthiopienne. Le 5 mai 1970, il était décoré de la Croix de Saint-Marc de l'Eglise orthodoxe par le Patriarche Nicolas VI venu d'Alexandrie pour la circonstance. Le père Sumner est le premier prêtre catholique récipiendaire depuis la fondation de cette distinction, au XVIe siècle.

Invitation aux parents et maîtres

La "Manitoba Association for Children with Learning Disabilities", de concert avec la Junior League de Winnipeg, annonce leur troisième conférence annuelle portant sur les problèmes des élèves éprouvant de la difficulté à apprendre. Cette conférence aura lieu à l'Université de Manitoba les 13, 14 et 15 mai.

Les élèves ayant difficulté à apprendre sont ceux qui éprouvent une déficience quelconque dans un ou plusieurs des domaines suivants: la langue parlée, écrite et lue, ainsi que l'arithmétique, l'orthographe et le raisonnement.

Le thème de la conférence de cette année a pour titre: "Ce sont nos enfants". Dans le passé, cette conférence fut fréquentée par plus de cinq cents parents et maîtres venant de par toute la province.

On peut obtenir les renseignements nécessaires en s'adressant à Case Postale 184, Station C, Winnipeg 9, Manitoba, ou en téléphonant à Ruth Waters au 888-7051.

Parution de CANADA 1971

OTTAWA – CANADA 1971, ouvrage de référence publié par le Bureau Fédéral de la statistique est mis en vente cette semaine à Information Canada et dans les librairies privées de tout le Canada. Ce texte de 320 pages est conçu essentiellement pour le grand public et pour les étudiants, particulièrement ceux du niveau secondaire. Il présente un résumé de l'actualité économique, sociale et culturelle du Canada. Il est largement diffusé au Canada et à l'étranger, particulièrement par les représentants diplomatiques et autres du gouvernement canadien.

La présente édition est la quarantième de la brochure CANADA. Elle contient de courtes descriptions des principaux aspects de la vie canadienne rédigées par soixante-dix spécialistes de divers domaines. La plupart travaillent au B.F.S. et dans d'autres services de l'Etat; les autres sont du secteur privé. Parmi ceux qui ont signé des articles spéciaux cette année, il faut mentionner les professeurs Don Armstrong (L'économie), Timothy Cartwright (L'urbanisation), André Cailleux (La géographie), Ramsay Cook (L'histoire), Pierre Dansereau (Le paysage) et Eugène Forsey (Le gouvernement). La livraison de 1971 renferme aussi des articles spéciaux sur le climat et la faune.

Le manuel est magnifiquement illustré de plus de 200 photographies, dont 61 en couleur provenant d'un vaste éventail de sources gouvernementales commerciales journalistiques et privées, ainsi que de cartes établies par la Division de cartographie du ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources. La couverture est un montage de diverses photos en couleur sur les thèmes de l'économie, de la population et du pays.

L'ouvrage est distribué dans tout le Canada, mais il sert en outre à diffuser des renseignements sur le Canada à l'étranger, notamment chez les immigrants éventuels.

Il est publié en français et en anglais et se vend $1.50.

Suite de la page 4

Districts bilingues..

re! Comme si ça coûte plus cher d'embaucher un fonctionnaire qui parle deux langues. Evidemment, cela va déranger plusieurs vieux "bonzes" solidement retranchés aux hauts échelons de la fonction publique. Dorénavant, ils seront obligés de penser avant d'embaucher du personnel; ils devront s'assurer que les nouveaux venus seront bilingues. Et comme les hauts fonctionnaires sont, par définition, opposés aux innovations et aux changements de routine, on peut s'attendre à les voir bouder l'établissement des districts bilingues. Mais des hauts fonctionnaires récalcitrants, ça peut se déplacer!

J.-P. A.

La SFM vous informe

Les districts bilingues

La Société Franco-Manitobaine a pris connaissance le 5 mai du rapport déposé aux Communes par la Commission consultative sur les districts bilingues.

"A première vue, il n'y a pas lieu de sauter de joie: un rapport, c'est toujours un rapport, de dire le président de l'exécutif, M. Albert Lepage; il faudra voir, a-t-il ajouté, quand et comment seront appliquées les recommandations."

La S.F.M. se réjouit que la Commission consultative ait jugé bon d'augmenter le nombre de districts de quatre à huit, et qu'elle recommande qu'après le recensement de 1971, l'on réétudie la possibilité de proclamer cinq autre régions, districts bilingues, soit St-Vital, Transcona, Fort Garry, Winnipeg et Thompson.

Il fait bon voir que les conseillers n'ont pas oublié les régions éloignées qu'on néglige toujours: Ste-Rose, St-Lazare, et parmi les régions à reconsidérer, Thompson où se trouvent quelque 600 familles francophones.

Maintenant que le rapport a été présenté aux Communes, le gouvernement fédéral a 90 jours avant de faire la proclamation officielle des districts bilingues.

D'ici là, d'affirmer M. Lepage, il est à espérer que les Franco-Manitobains se prépareront à accorder leur plein appui à ceux qui seront chargés de voir à l'application de cette loi, car avec le Bill 113 manitobain, les districts bilingues tels que prévus devraient offrir aux francophones une bonne partie de ce qu'ils réclament depuis nombre d'années.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

JASMIN D'ESPAGNE

par Jeanne Battini

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

vous revoir. Que vous ont-ils fait?

Il tenait son stylo à la main.

–Un gamin m'avait arraché mon stylo. Je le lui ai repris.

Il l'accrochait lentement à la petite poche de sa chemise et rabattait la patte pour le dissimuler.

–J'avais bien pensé à ne pas emporter ma camera, poursuivit-il, pour circuler dans le Bario-Chino, mais je n'ai pas fait attention que mon stylo était très visible. Ils n'ont pas manqué de le remarquer ces petits chenapans. Quand on s'aventure dans ces quartiers, voyez-vous, il faudrait s'habiller en Barcelonais, car les spécialistes de la subtilisation y sont nombreux. Enfin je m'en suis tiré à bon compte...

Ils revinrent fourbus, mais sans autre dommage, de cette incursion dans ce pittoresque quartier.

En attendant l'heure du déjeuner ils se reposèrent dans le hall. Non loin d'eux, Bouboule, en compagnie de son mari parcourait les journaux français.

–Oh, écoute ceci, s'écria-t-elle en s'adressant à son mari, tu raconteras cette anecdote à nos amis, ce sera amusant.

Et elle lut:

–"Un journaliste fit dernierement en compagnie de sa femme une randonnée touristique dans la capitale catalane...

Elle s'interrompit:

–La capitale catalane c'est Barcelone.

–Je le sais, continue.

Elle reprit:

"A peine le couple avait-il quitté l'hôtel et fait quelques pas sur la Plaza Catalugna que le mari sentit une main puissante qui, derrière lui, s'appesantissait sur son épaule. Se retournant il se trouva face à face avec un agent de police qui se mit à déverser un torrent de paroles en espagnol auquel le malheureux étranger ne comprit pas un traître mot. Alors l'agent ôtant le châle léger que portait la dame en entoura comme d'une jupe les jambes nues du journaliste pour lui faire comprendre qu'il n'avait pas le droit de se promener en short dans les rues de Barcelone. Et reconduisant le couple à l'hôtel, il attendit que le mari se fut muni d'un pantalon long. Ceci fait, l'agent salua, sourit, s'éloigna, sûr que les bonnes moeurs ne couraient plus aucun danger."

–Ils vont en faire une tête, eux qui ne savent que nous détailler le guide bleu, en apprenant qu'à nous, au moins, il nous est arrivé quelque chose.

–Comment à nous?

–A nous, bien sûr! Car au lieu de dire que c'était un journaliste qui était en short, tu diras que c'était toi.

–Tu veux rire? Personne ne m'a jamais vu en short.

–Il t'est permis d'en avoir un pour le voyage...

A cette conversation qu'ils entendaient tout près d'eux, les jeunes gens s'égayaient, sans trop de surprise d'ailleurs car ce n'était pas la première fois qu'ils remarquaient chez cette personne son besoin de petite gloire, s'arrêtant parfois pour cela aux détails les plus saugrenus.

Monique se tourna vers Philippe:

–C'est amusant, n'est-ce pas, dit-elle dans un sourire.

–Ce qui nous est arrivé à nous est bien plus amusant... Et vrai.

–Moi, dit gaiement la jeune fille, je vais raconter que j'ai trouvé un amoureux dans le sable... sur la plage d'Hendaye. C'est bien plus merveilleux.

–Mais est-ce vrai?

–C'est vrai...

Pour cet aveu-là, il l'aurait volontiers embrassée, mais en Espagne...

* * *

Gerona, dernière halte. Le voyage bientôt ne sera plus qu'un souvenir. Ce rêve vécu allait finir dans quelques heures.

Au café, où des glaces leur furent servies, tout le monde, depuis le patron jusqu'à la plus petite serveuse, parlait français.

Au bas des escaliers de l'église, des mendiants accroupis implorèrent:

–La caridad, senor, la caridad...

Et ce furent les derniers mots espagnols entendus.

La hâte du retour ressemble à celle du départ. Sa mélancolie aussi... Mais l'air sombre de Philippe ne répondait en rien à l'air désinvolte et heureux qu'il portait au départ. Madame Rivière n'avait pas été sans le remarquer:

–Vous paraissez fatigué, lui dit-elle.

–J'ai mal au crâne, fit-il, à un point !...

Ses fortes dents blanches mordirent la lèvre et ses yeux se fermèrent sous le sourcil froncé.

Une sorte d'engourdissement pesait que secoua l'approche de la frontière.

Ce fut d'abord la police française. Philippe descendit avec les passeports. Aucune difficulté. Il revint aussitôt. Il en fut de même avec la douane espagnole et la police. Mais voici la douane française. Un douanier, à la figure avenante, monte dans le car et dit:

–Bonjour Messieurs-Dames. Avez-vous quelque chose à déclarer?

Personne ne répond, sauf le guide qui dit:

–Quelques bouteilles de malaga.

–Combien?

–Trois, quatre, je crois...

–Avez-vous de l'alcool?

–Pas d'alcool.

–Des cigarettes?

–Pas de cigarettes.

Le fonctionnaire va vers le fond du car. Monique est là. Son sac est largement ouvert. Un sac ouvert ne saurait contenir de la contrebande. Le flacon de tarragonne se tient sagement sous le foulard plié. Le douanier ne le regarde même pas. Peut-on s'intéresser à un vieux foulard s'échappant d'un sac ouvert?

–La tarragonne ce n'est pas de l'alcool? demandera un instant après Monique à Philippe, et elle apprendra que, sans le vouloir, elle a fait de la contrebande.

Cette idée de contrebande chemine dans son esprit et lui fait récapituler ce qu'elle ramène d'Espagne.

Elle se revoit à son départ de Cannes avec ses rêves si différents de ceux d'aujourd'hui. Trois semaines ont suffi à remplacer les uns par d'autres qui s'opposent. Leur cheminement se confond avec la route parcourue. D'abord un ruban ondulant sans risques dans le paysage mou de la côte atlantique, verdoyant sans fantaisie comme une route de sagesse ou un mariage de raison... Puis ces chemins brûlés de soleil ardent, ces allées toutes embaumées de fleurs nouvelles qui se présentèrent grisantes d'un parfum mystérieux...

Son coeur submergé par une émotion exclusive et tyrannique ne voyait pas le paysage qui déroulait ses criques, ses rochers et qui aurait pu l'émouvoir par son agreste beauté ou ses bourgades entrevues comme des fruits mûrs sous les arbres.

... Perpignan. Une nuit de repos à l'hôtel pendant laquelle une pluie fine était tombée, silencieuse...

Au départ, les premiers rayons du soleil, mouillés, caressaient les pampres et les amandiers. Tout avait acquis une tonalité plus forte. Plus vifs étaient les limbes et plus roses les tuiles des maisons. Le paysage s'éclairait d'une lumière insolite qui venait de lui-même et le réchauffait...

CHAPITRE XX

"Je viendrai vous voir dès demain, avait-il dit, et je parlerai à votre père. Après, maman vous invitera à venir chez nous à la Victoria... C'est sur la route de Grasse."

Monique était entrée dans le bureau où son père travaillait.

–Papa, il vaudrait peut-être mieux que tu mettes ton autre veston pour recevoir Philippe.

Il avait relevé la tête avec indolence et l'avait regardée d'un air absent, le regard perdu à la manière d'un aveugle.

à suivre

DÉCÈS

M. Maurice GOULET

C'est ma triste tâche de rappeler à tous nos amis du Manitoba le décès de mon frère, Maurice Goulet, après sept ans de paralysie, suivie par l'"Hépatite fatale". Il s'endormit paisiblement dans un établissement de convalescence à Long Beach, Californie, le 15 avril 1971, à l'âge de 71 ans. La messe des funérailles eut lieu en l'église de la paroisse "Holy Innocents" et l'inhumation se fit au cimetière "All Souls".

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Marie-Louise Chérot, trois filles, Mme Gabrielle Cook, Mme Marcelle Nelson et Mme Madeleine Walton. Toutes trois nées au Manitoba; neuf petits-enfants et trois arrière-petits-enfants; quatre frères, Denys, d'Ottawa, Germain, de Dearborn, Michigan, Martial, de South Gate, Californie, Roger d'Angola, N.Y.; une soeur, Hélène, de Montréal. Il fut précédé dans la tombe par son père, Roger Goulet, et sa mère Lumina Gauthier, ses frères Armand et Bernard, de Montréal et trois de ses soeurs, Armande (Mme Désautels), de Huntington Beach, Californie, Marie-Thérèse (Mme Courchaine), du Manitoba, et Cécile (Mme Otto), de Klamath Falls, Oregon.

Malgré son départ du Manitoba depuis plusieurs années, beaucoup des anciens se souviennent de Maurice Goulet. Il fut remarqué dans les équipes de Hockey à St-Boniface et Winnipeg. Son grand succès fut dans le théâtre où il était reconnu comme un comédien par excellence et fit partie du groupe qui avait inauguré la fameuse tournée de La Liberté avec MM. Norbert Jutras, Jean-Charles D'Auteuil, Armand Goulet, le R.P. Plourde et le Frère Sylvestre. Cette tournée et les autres qui suivirent furent acclamées par les Canadiens français de la province. Du Théâtre Français présenté dans tous les villages francophones du Manitoba et même de la Saskatchewan et qui devint l'inspiration pour la formation du fameux Cercle Molière qui est si florissant depuis. Son jeune cousin, Gilles Guyot, était de son école, puis-je en dire plus?

Ici, en Californie, il aurait aimé continuer sa carrière dans le théâtre, mais comme il ne put atteindre ce but, après quelques années d'essai en différentes occupations, il s'installa dans son propre commerce–Bureau de Collection– avec un succès satisfaisant, jusqu'au jour où son épreuve le força d'abandonner son travail et ses affaires.

Durant ce temps, il était devenu membre actif de la société des A.A. et avec sa facilité de parole et son humour, il devint un des principaux orateurs dans les assemblées. Il savait s'exprimer et convaincre ses auditeurs de la façon de surmonter le joug qui les accablait. Lui-même fut assidûment exemplaire. Ce fut une phase de sa vie de laquelle il avait recueilli la plus grande consolation. D'avoir aidé tant de gens dans cette réforme salutaire, tout en s'aidant lui-même. Il aimait à rendre service et, de son dévouement, sa récompense sera certes justifiable.

On ne peut passer outre sans avoir une admiration spéciale pour son épouse Marie-Louise qui, depuis ces longues années d'exigence, lui avait fourni avec zèle et courage tous les soins les plus minutieux. En ce moment elle est elle-même hospitalisée, épuisée complètement. Prions pour eux.

Martial Goulet,
South Gate, Californie.

Mme Emile DORAIS

Mme Emile DORAIS – A Gravelbourg le dimanche 18 avril 1971, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Emile Dorais, née Marie-Louise Parent, épouse de feu Emile Dorais, demeurant à Gravelbourg, Sask.

Les funérailles eurent lieu le mercredi 21 avril en l'église de Notre-Dame-de-l'Assomption, à Gravelbourg, et l'inhumation se fit au cimetière local de Gravelbourg. La maison Claude Piché était en charge des funérailles.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Antoine, de Gravelbourg et Gérard, de St. Ana, Californie; neuf petits-enfants; trois arrière-petits-enfants et des neveux et nièces. La défunte faisait partie de la congrégation des Dames de Ste-Anne et de la Société d'Agriculture.

Les porteurs aux funérailles étaient, MM. J. Somers, Tom Babel, Louis Hébert, Gilbert Dupas, Jean Bourrie et Lionel Houle.

Mme Emilia SELLO

Mme Emilia SELLO – Le 30 avril 1971, à l'hôpital St-Boniface s'éteignait Mme E. Sello, âgée de 87 ans, demeurant depuis 6 années chez sa fille, Mme Gérard Lagacé, de St-Norbert.

Les prières communautaires animées par M. l'abbé Léo Couture, et la messe des funérailles eurent lieu en l'église de St-Norbert le 3 mai. Pendant la cérémonie liturgique M. Louis Molin interpréta "Vierge Sainte", chant d'espérance et de paix.

La défunte laisse dans le deuil une fille, Mme Gemma Lagacé, de St-Norbert, un fils, M. Primo Sello, de Winnipeg, 6 petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.

Les arrangements funéraires furent confiés au salon Desjardins, et la sépulture se fit dans le lot familial. Une réception intime suivit les funérailles.

REMERCIEMENTS

SELLO (Mme Emilia) – Les familles Lagacé et Sello désirent exprimer leur gratitude à M. l'abbé Léo Couture pour sa précieuse collaboration, ainsi qu'à la chorale de St-Norbert pour le chant. Sincères remerciements aux porteurs, ainsi qu'aux nombreux parents et amis qui ont témoigné à la famille leur sympathie et leur amitié à l'occasion du décès de Mme Emilia Sello.

M. Denis LAMBERT

LAMBERT, Denis–à Prince Rupert, C.-B., le 21 avril 1971, à l'âge de 42 ans, est décédé M. Denis Lambert, demeurant à New Westminister, C.-B., et autrefois de Willow Bunch.

Mme Albert HUPPÉ

Mme Albert HUPPE – A Regina, le samedi 24 avril 1971, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme Albert Huppé, née Simone Mailhot, épouse de M. Albert Huppé, demeurant à Maple Creek. Les funérailles eurent lieu le mardi 27 avril en l'église de Sainte-Florence de Maple Creek, et l'inhumation se fit au cimetière local du même endroit. Outre son époux la défunte laisse dans le deuil, trois fils, Philippe, de Regina, Denis et Raymond, de Maple Creek; deux frères, Simon, de Gravelbourg et Paul-Emile, de Regina; son père M. Arthur Mailhot, de Gravelbourg.

NAISSANCES

Tracy, Grace, fille de Howard et de Rachel Weal, demeurant à Verwood, née le 10 avril et baptisée le 25 avril 1971 à Willow Bunch.

TONIDE-NEIGE, fille de Léo et Charlette James (née Duguay), demeurant à Saint-Boniface.

Plus d'un million de jeunes souffrent de maladies mentales

Sait-on qu'au Canada plus d'un million d'enfants et d'adolescents souffrent de maladies mentales? Et ce nombre s'accroît de jour en jour, si bien que les services de soins psychiatriques sont débordés.

L'Association Canadienne de la Santé Mentale fait son possible pour ces gens, mais sans l'aide et la compréhension de toute la population leur travail est long et difficile.

Le public en général est ignorant en ce qui concerne la maladie mentale. Plusieurs personnes voient encore cette maladie comme une honte, une punition divine, un tabou. Lorsqu'un membre de la famille souffre de cette maladie on l'écarte, on l'isole, on n'en parle pas. C'est une attitude qui est lente à disparaître. Mais il y a encore beaucoup d'ignorance qui entoure cette maladie qui demeure obscure dans l'esprit de plusieurs.

Pour en parler nous avons eu une interview avec Mlle Patricia Desjardins, qui se dévoue pour l'Association de la santé mentale depuis plusieurs années.



Mlle Patricia DESJARDINS

"Depuis quand travaillez-vous pour l'Association?"

"En 1953 il y avait le Comité Ad Hoc, mais on fonctionne avec des employés depuis septembre '55. C'est moi qui suis la première directrice. C'est moi qui ai commencé les programmes de l'association ici, au Manitoba."

"Quelles sont vos fonctions?"

"Je suis la directrice provinciale. Je dois initier des programmes, surveiller les gens en charge des programmes; et du côté administratif je prépare les budgets, je fais la publicité."

"En somme vous êtes la femme à tout faire? Est-ce que les services dont vous disposez sont suffisants?"

"Non, car les fonds sont très limités. Présentement nous avons 50 comités à travers le Manitoba. Nous recevons rien du fédéral et la province nous donne un octroi de $20,000. La somme la plus importante nous vient du United Way."

"Comment cela se compare-t-il avec les autres provinces?"

"Je crois qu'il y a seulement une autre province qui reçoit plus d'argent que nous du gouvernement. Mais malgré le peu d'argent dont nous disposons, nos programmes, sont parmi les meilleurs sinon les meilleurs."

"Est-ce que le nombre de malades mentaux a augmenté ou diminué depuis quelques années?"

"Il y a beaucoup plus de gens qui souffrent de maladies mentales mais par contre moins de gens sont hospitalisés. Maintenant ils retournent très vite à la maison. Avant, lorsqu'ils rentraient dans une institution ou un hôpital, ils y étaient presque pour la vie. Les admissions ont augmentées mais les gens restent moins longtemps."

"Comment le problème se pose-t-il en tant que personnel qualifié?"

"On manque de médecins et de psychiatres. Et ceux qui sont ici s'occupent plutôt de personnes retardées que de malades mentaux. Il y a simplement Brandon, Selkirk et Winnipeg qui peuvent accommoder et traiter les personnes qui souffrent de maladies mentales dans tout le Manitoba. C'est dire que certaines régions n'ont aucune facilité pour s'occuper de leurs malades ni même de personnes qualifiées pour leur donner les traitements nécessaires. Les moyens dont on se sert ont aussi beaucoup changé. On se sert énormément de thérapie en groupe et des médicaments."

"Est-ce que plusieurs retombent malades?"

"Je n'ai pas de chiffres précis, mais le pourcentage est assez haut."

"Quelle est l'attitude des gens?"

"Depuis que l'Association est établie au Manitoba il y a eu beaucoup de changement. Je me souviens que les premières années, quand j'allais donner des causeries, on me demandait de ne pas mentionner maladie mentale, mais de parler de 'santé mentale'. On avait même peur du mot 'maladie' mentale. On ne reconnaissait pas que c'était une maladie comme une autre. Il fallait en avoir honte et même on se sentait coupable lorsqu'on en était atteint. Au début on avait demandé l'aide de dames bénévoles pour servir les repas. Elles étaient prêtes à préparer les repas mais ne voulaient pas les servir aux patients. Puis elles ont commencé à leur parler, servir leurs repas et à la fin elles amenaient leurs enfants et les faisaient garder par les patients tandis qu'elles préparaient les repas. Une autre preuve que l'attitude des gens a changé, c'est que plus de 300 ont accepté d'ouvrir leur foyer à des patients qui avaient besoin de retrouver une certaine vie familiale. Ce qui empêchait les gens d'accepter les malades mentaux c'était la crainte que ça leur arrive à eux."

"Quelle maladie mentale prédomine au Manitoba?"

"La schizophrénie. On ne sait pas pourquoi, parce que les causes sont encore inconnues. Précisement le plus gros problème c'est qu'on ne connaît pas le pourquoi."

"Y a-t-il des programmes de recherches?"

"Pas au Manitoba, mais il existe un programme national de recherche. Présentement on étudie la méthode dont se sert le docteur Hoffer pour traiter la schizophrénie."

"Est-ce que l'utilisation de drogues telles que le LSD, etc. rend une personne plus susceptible?"

"C'est difficile à dire, c'est peut-être un symptôme. Mais je crois que le problème est trop récent pour en tirer des conclusions."

"Quelles améliorations aimeriez-vous voir?"

"J'aimerais qu'on établisse des programmes pour traiter les enfants et plus de facilités pour les gens du nord et ceux qui sont éloignés des centres. Aussi il nous faudrait plus de psychiatres, de psychologues, et d'aides sociales, parce qu'à ce moment les malades pourraient rester dans leur milieu et même chez eux. Aussi reste-t-il beaucoup à faire du côté éducation."

On peut devenir membre de l'Association Canadienne de la Santé mentale en composant 942-4919 ou en s'adressant au bureau de l'Association, au 330, rue Edmonton, à Winnipeg.

L'Association est également prête à recevoir tout service bénévole.



Hamburgers à la St-Hilaire

Pour 6 personnes

1 tasse de mie de pain, émiettée
1 c. à table d'oignon, haché très fin
1/2 c. à thé de sel
1/8 c. à thé de poivre
1/2 tasse de lait
1 livre de boeuf haché
6 petits pains à hamburger, coupés en deux
1 tasse de pomme pelée, hachéee fin
1/4 c. à thé de cannelle
1/8 c. à thé de noix de muscade
1 c. à thé de sucre
2 c. à table de jus de citron
1/2 tasse de cheddar canadien, type fondu, râpé

Mélanger les 6 premiers ingrédients; façonner en 6 boulettes aplaties; faire cuire sur le gril.

Mettre la moitié inférieure des petits pains dans un moule peu profond, allant au four; garnir chacune d'une boulette.

Mélanger les 5 ingrédients suivants; verser à la cuiller sur les boulettes. Saupoudrer de fromage. Mettre au four, à 375oF, pendant 10 minutes ou jusqu'à ce que le fromage fonde. Envelopper la moitié supérieure des petits pains dans une feuille d'aluminium et faire réchauffer. Servir à ciel ouvert.



Cette montre suisse, d'une élégance raffinée, illustre bien la "forme continue" dont le style est en vogue. Montre, boîtier et bracelet forment un tout aux lignes gracieuses, que seule la fine couronne de diamants vient briser. Ce modèle est muni d'un diapason électronique. (Universal).

Messieurs — Mesdames



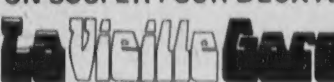
GRAND CONCOURS DE RECETTES

Règlements:

- OUVERT seulement aux abonnés de La Liberté (ou membres de la famille encore à la maison).
- 1 recette par personne seulement.
- DOIT être une recette personnelle ou une recette modifiée.
- DOIT constituer un plat complet.
- DOIT être envoyée au plus tard le 31 mai.

Prix:

UN SOUPER POUR DEUX A



Juges:

Sr. Alice de Jésus - Mme Forest
M. Jos Pelland - M. Joël Toulemont

Une recette sera choisie chaque semaine, et paraîtra dans La Liberté et Le Patriote. Le 16 juin nous ferons connaître la recette gagnante de ce premier concours.

Envoyez votre recette à:

CONCOURS DE RECETTES
LA LIBERTE ET LE PATRIOTE
C.P. 96 - ST-BONIFACE, MANITOBA.









Le cliché ci-dessus fait voir l'évêque catholique de Leeds, en Angleterre, Mgr William Gordon, au milieu des deux premiers diacres mariés de Grande-Bretagne, au sortir de la cérémonie d'ordination, le dimanche 2 mai. A gauche, le révérend A. Winn en compagnie de sa femme Joséphine Mary et de ses trois enfants, et à droite, le révérend M. Pearce avec sa femme Bridgett et quatre de leurs cinq enfants.

Un ancien curé de Ste-Anne parle de son ministère en Uruguay

Dans une lettre adressée à ses anciens paroissiens et publiée dans l'édition du 30 avril du "Petit Courrier de Ste-Anne", le père C. Montpetit, rédemptoriste, fait état de ses occupations pastorales en Uruguay, où il est missionnaire depuis déjà quelques années.

"Comme par les années passées, le travail ne manque pas. Le diocèse vient de mettre sur pied tout un travail de sensibilisation du peuple en vue des prochaines élections. Ce n'est pas que nous allons nous "marier" avec un des partis politiques, au contraire. Mais il s'agit d'amener les gens à voter pour le bien commun et non en vue du bien personnel comme c'est le cas trop souvent. Il s'agira pour nous de les amener à réfléchir sur les motifs qui les poussent à voter noir ou jaune ou blanc. C'est un travail très délicat mais qui en vaut la peine. Nous espérons que les résultats compenseront les risques que nous affrontons lorsque nous commençons une telle tâche. Ce travail se fera surtout dans les groupes qui se réunissent dans les foyers. Il y a aussi un plan de prédications dans cette ligne un peu plus compliqué. Ce n'est pas facile de se faire comprendre. Il y en a toujours qui nous interprète mal. Le beau risque!

En plus dans la paroisse, fonctionne comme par l'année passée un cours de catéchèse aux adultes. Il semble que la participation sera meilleure cette année que l'an passé.

L'école aussi est en marche. A peu près le même nombre d'élèves que l'an dernier. Toutefois, il y a un effort qui se fait pour que cette éducation soit une éducation qui "personnalise" et non qui "massifie" l'enfant. Au cours de l'été, ont été faites quelques améliorations grâce à quelques dons reçus au Canada et aussi à la générosité et au travail des parents des élèves.

La situation politique du pays est toujours tendu. Le climat électoral rend les choses encore plus sensibles. Le social et l'économique ne semble pas s'améliorer beaucoup. Peut-être quelques lueurs par ici et par là mais...

Que nous réserve l'avenir? Dieu le sait. Entre temps, nous tâchons de faire tout notre possible pour améliorer la situation cherchant en tout cela rendre présente pour ces bonnes gens la libération totale que le Seigneur leur a apportée par sa mort et résurrection."

Comment on a préparé le Carême à St-Jean-Baptiste

Le Carême est une montée vers Pâques, une démarche communautaire d'approfondissement chrétien du sens de la Passion, de la mort et de la Résurrection du Christ. C'est un temps de réflexion menant à une conversion humble. Reconnaissant que nous sommes pécheurs faibles et assaillis de tentations–mais sincères–nous sommes tout de même prêts à faire des efforts renouvelés dans l'espérance de la Résurrection.

Ce vrai sens du carême, ainsi que le sens du jeûne–se priver soi-même pour mieux partager–, le sens du Baptême, du sacrement de Pénitence en relation avec Pâques, et bien d'autres choses reliées à ces thèmes ont été discutées par un groupe de jeunes et d'adultes en vue d'essayer de l'appliquer à leur vie tout au long du Carême.

Le tout débuta par une rencontre où des jeunes faisant partie du comité de liturgie de St-Jean-Baptiste et leur animateur en chef, Gilles Beaudry, c.s.v. avaient invité leurs parents afin de découvrir le sens du Carême. Une trentaine de gens répondirent à l'appel. Avec l'aide des chefs d'équipes, on réalisa bientôt, d'une part, combien peu connaissaient le "pourquoi" du Carême, et d'autre part, combien la conception des gens vis-à-vis du Carême avait changé.

A la fin de la soirée, l'animateur nous proposa un défi: face à nos responsabilités de chrétiens, voulons-nous marcher ensemble vers Pâques dans un esprit de conversion communautaire? Réalisant fort bien les exigences d'une telle proposition, il fut décidé que l'on se réunirait tous les jeudis jusqu'à Pâques, afin de mieux approfondir certains thèmes. On nous encourageait à amener nos amis.

La soirée du jeudi suivant, il s'agissait d'un "Gospel Night" ayant pour thème "se convertir, c'est accueillir". Par équipes, à l'aide de chants, de mimes, de "flash" et de montage, nous avons pris conscience de l'exploitation entre les hommes, de l'ambiguïté des situations humaines, du manque d'accueil et enfin de la joie qui en résulterait si tous savaient s'accepter et accepter les autres. Ensuite, par une recherche biblique de la rencontre du Christ et de Zachée, les équipiers ont découvert qu'ils s'étaient accueillis mutuellement et que c'est précisément ce que nous devons faire durant le sacrement de Pénitence.

Beaucoup étaient enchantés de l'expérience du "Gospel Night" et plusieurs étaient prêts à revenir la semaine suivante à la catéchèse pour adultes sur le sacrement de Pénitence. La conférence et la discussion étaient centrées sur l'idée principale: le pardon est signe de l'Amour de Dieu.

Dans une autre rencontre, le groupe entier s'est retrouvé lors du Repas de la faim. Pour cette soirée, des billets d'un dollar furent vendus à tous les intéressés. Environ 125 personnes s'y rendirent. En entrant, il y eut exposition et vente d'articles provenant de Haïti, tout profit retournant aux gens de ce pays défavorisé. La vente fut suivie d'une discussion en équipes sur les raisons et remèdes de la situation dans les pays sous-développés, et d'un montage nous faisant réaliser que les pauvres ont surtout soif de l'amitié des riches. Cette étape de sensibilisation au problème terminée, on s'assit à la table du banquet. Après deux toasts à l'eau, on dégusta notre pain et fromage. Gilles Beaudry nous montra des diapositives de Haïti tout en nous parlant du séjour qu'il y avait fait au cours de l'été '70. Un échange sur le sujet termina la soirée.

La catéchèse sur la Résurrection du Christ, fondement de notre espérance, se termina par un cadeau fait de la part des participants à l'animateur, preuve certaine de leur reconnaissance et de leur appréciation.

Ne restait pour culminer notre programme que la célébration pénitentielle qui eut lieu le dimanche des Rameaux. Un but de cette dernière étape était de démontrer que nous étions prêts à faire le pas de conversion et de réconciliation avec Dieu et avec notre communauté chrétienne.



Dunrea

PARTIE DE CARTES

Le dimanche 2 mai, à la salle paroissiale, avait lieu la dernière partie de cartes de la saison organisée surtout par les familles Nazaire Légaré, Basil Spurrill, A. Lavoie, Martial Lussier, Georges et Félicien Boulet. Au jeu de whist les gagnants furent Mmes Ph. Bisson et Martial Lussier, MM. Luc Bisson et Alex Lussier, ce dernier, de Belmont.

Les fortunés du sort, au bingo, furent Mmes Arthur Paradis, Ed. Beaupré, Madeleine Côté, Guy Paradis, Luc Bisson; MM. Nap. Boulet, Basil Spurrill, Emile Légaré, et pour la carte toute remplie Mme Rosanne Girardin reçut $5.00.

A la loterie Mme Henri Côté gagna un poêle de camp, et aux dés, M. Luc Bisson fut l'heureux gagnant d'une grosse boîte d'épiceries. Deux bouteilles d'eau parfumée vendues sur cartes numérotées échurent à M. l'abbé Ed. Morand, de St-Lazare, et Basil Spurrill.

Un cordial merci aux organisateurs, à M. l'abbé Ed. Morand qui, tout en divertissant l'assistance fut un aide-animateur au bingo. Merci aussi à tous ceux qui participèrent au succès pécuniaire de cette dernière partie de cartes.

roro

No 35 Références No 11

HORIZONTALEMENT: pieuvre, crabe, otarie, escargot, requin, limace, pingouin, baleine, roro, méné, carpe, anchois, thon, raie.

VERTICALEMENT: phoque, brochet, anguille, roro, éperlan, saumon, sole, truite, éponge, perche.



Chronique de CBWFT

Une affaire d'ex-prêtres à 5-D

Quatre sujets d'importance seront à l'affiche de l'émission "5 D" qui sera télévisée le dimanche 16 mai à 17 heures.

A cette émission on présentera un reportage sur "L'Affaire de la faculté de théologie de l'Université de Sherbrooke". Voici les faits. Quatre ex-prêtres professeurs à cette faculté ont été remerciés de leurs services pour la prochaine année académique. L'Université a-t-elle le droit d'agir ainsi? Ces ex-prêtres ont-ils raison d'exiger leur réengagement?

Le second reportage fera un historique du congrès de Québec sur la réorientation de l'aide missionnaire canadienne en Amérique latine. Ce congrès de mai réunit des laïcs et des religieux.

Le troisième reportage de ce "5 D" nous présentera une réalisation de caractère inusité. Il s'agit d'une "mini-messe" de sept minutes pour les handicapés mentaux.

Enfin, on présentera un film sur une expérience de catéchèse active, menée avec des enfants d'âge préscolaire.

Du folklore international à ZOOM



Le "Zoom" du dimanche 16 mai, à 19 h 30, sera dédié au folklore international. Ce "Zoom" mettra en vedette l'ensemble Marie-Calumet, un groupe de danseurs allemands, Raoul et Louise Roy, Les Mutins de Longueuil, les danseurs indiens Rooshikumar Pandya, Alexandre Zelkine, Marie-José et la chanteuse noire Odetta.

Les danseurs de l'ensemble Marie-Calumet exécuteront des chorégraphies sur les airs "Marie-Calumet", "Gigue", "la Tire et les Haches".

Les danseurs allemands ont mis à leur programme des airs comme la "Jeune Fille à la robe rouge", la "Danse de la bataille".

Raoul et Louise Roy interpréteront "l'Ivrogne et sa femme", "la Blanche Biche", "Les Mutins danseront", "le Mariage à Tehuantepec" et deux folklores canadiens, "la 6e Partie du quadrille" et "le Reel de Rimouski".

Les danseurs indiens Rooshikumar Pandya nous présenteront "Beau soir", air de folklore de leur pays.

Alexandre Zelkine chantera une chanson argentine: "les Petites Questions sur Dieu". En seconde partie, Alexandre Zelkine et Marie José interpréteront "Garigari", folklore tzigane.

Principale invitée de ce "Zoom" animé par Jacques Boulanger, la chanteuse américaine Odetta interprétera "Black Woman" "Why O Why", "Bald Headed Woman", "Gallows Pole", "Shenandoah et Troubled".

AUX BEAUX DIMANCHES: La Sibérie, Debussy

"Les Beaux Dimanches" de Radio-Canada présentent, cette semaine, un documentaire en couleur intitulé "la Sibérie, l'horizon sans fin", à 20 h 30, et vers 21 h 30, un concert consacré à "Claude Debussy", axé surtout sur les oeuvres de jeunesse du célèbre compositeur.

Ce documentaire permettra aux téléspectateurs de mieux connaître la Sibérie, longtemps considérée comme terre de mystères cachés et reconnue aujourd'hui comme la nouvelle frontière de l'Union soviétique promise au rang d'un géant industriel du XXIe siècle. La Sibérie couvre cinq millions de milles carrés, soit un dixième du monde. Pendant plus de huit mois par année, des écarts de température vont de 0o à 90o sous zéro, ce qui en fait un territoire des plus antipathiques.

Le film nous montre comment le peuple se débrouille pour vaincre les éléments; comment les équipes de construction, par exemple, font pour percer un sol dont la ligne de gel atteint jusqu'à 1,000 pieds de profondeur; comment le lait est distribué aux ménagères de Lymyakon sous forme de lingots; comment les habitants de certains villages reculés mènent une vie aventureuse et sont contraints d'être une espèce d'hommes d'une rare ténacité.

CLAUDE DEBUSSY

Vers 21 h 30, les téléspectateurs verront une émission entièrement consacrée à la musique de "Claude Debussy". Ce concert aura pour invités: le soprano Clarice Carson, le mezzo-soprano Fernande Chiocchio, la flûtiste Jeanne Baxtresser, les danseurs Tanaquil Leclercq et Jacques D'Amboise, du New York City Ballet.

A ce concert, participe également le choeur du Conservatoire de musique du Québec. Le programme de cette heure "Claude Debussy" comprend, outre le "Prélude à l'après-midi d'un faune", "Syrinx" pour flûte seule, écrit par Debussy dans les dernières années de sa vie, ainsi que plusieurs oeuvres de jeunesse du célèbre compositeur français: les trois "Nocturnes", "Nuages", "Fêtes", et "Sirènes", écrits entre 1892 et 1899, et "la Damoiselle élue", poème lyrique d'après Dante-Gabriel Rossetti, qui mettra en vedette Clarice Carson et Fernande Chiocchio.

CBWFT

SAMEDI 15 MAI

8.00	Cinéma "Les amoureux du France". (France 1964).
9.30	Les coulisses de l'exploit.
11.35	Cinéma "Ariane". (Américain 1956).

DIMANCHE 16 MAI

2.30	*Fourmi atomique.
5.00	5 D.
11.30	*Cinéma "Mexico, Mexico".

LUNDI 17 MAI

10.00	*Moi et l'autre
10.30	Consommateurs avertis.
11.30	Cinéma "L'aigle noir" (Italie 1959).

MARDI 18 MAI

7.30	La dynastie des Forsyte.
10.00	Format 60.
11.30	Ciné Club "Jules et Jim" (France 1961).

MERCREDI 19 MAI

11.30	Cinéma "Vénus Impériale". (Franco-italien 1962).

JEUDI 20 MAI

5.30	*Minos Cinq
7.30	*Les grands films. "Cancan". (Américain 1960).
11.30	Cinéma "Du sang sur la terre". (Grec 1966).

VENDREDI 21 MAI

11.30	Cinéma "Coplan sauve sa vie". (Franco-italien 1966).

Une bourse pour encourager les arts chez les détenus

Benson & Hedges (Canada) Limited a annoncé la création d'une bourse scolaire de $2,000 pour aider les pensionnaires d'institutions correctionnelles doués d'aspirations artistiques, bourse dont la St. Leonard's Society of Canada assurera l'administration. Cette organisation commandite un projet annuel des "Arts chez les Prisonniers" ainsi qu'un concours destiné à encourager l'activité créatrice rencontrée dans de semblables institutions. Le but de ce programme est la découverte et le développement de talents latents parmi les pensionnaires incarcérés.

Les pensionnaires adultes de toutes institutions correctionnelles Fédérales ou Provinciales sont autorisés à participer à ce concours et leurs oeuvres ont été reçues, relevant de catégories variées telles que les arts visuels, la littérature et la musique. Une collection de ces ouvrages fera l'objet d'une exposition itinérante qui se déplacera à travers le Canada tout entier et commencera à Ottawa en date du 14 juin.

Un permis d'absence temporaire sera accordé à certains des concurrents gagnants pour assister à cette inauguration et pour leur permettre de recevoir leur récompense en personne.

A l'Union Nationale Française

La soirée Vins et Fromages de l'UNF le 1er mai, a réuni les membres et amis de l'Union, le Consul de France et Madame Roger Stock, les Anciens Combattants et les "membres à vie" dans une atmosphère de fête.

Après une allocation de circonstance, M. Jacques Molicard, président, a remis un certificat de "membre à vie", en témoignage de reconnaissance, à Mmes Garnier, Camajou, Chavanne, Lemaire, Chevalier, André, Sourisseau, Poirier, Michel, Taburet et Bocquin, MM. R. Raynaud, J. Bourrier, M. Gydé, G. Duseigne, A. Saltel, F. Morier et E. Gourbil, MM. et Mmes H. Orieux et L. Cancade.

Etant donné le Récital de Gilles Vigneault, la soirée dansante du 29 mai est annulée.

Auditions de l'École Nationale de Théâtre

Les membres du jury d'auditions de l'Ecole Nationale de Théâtre quitteront la métropole canadienne le samedi 15 mai prochain pour leur tournée d'auditions à travers le Canada. Cette tournée a pour but de choisir les 50 nouveaux élèves qui seront admis à suivre les cours de l'année scolaire 1971-1972, dans les diverses sections de l'Ecole Nationale de Théâtre.

Des auditions se tiendront également dans les villes suivantes aux dates et aux endroits indiqués: WINNIPEG, les 20 et 21 mai, au Manitoba Théâtre Centre; à REGINA, le 22 mai, à la Saskatchewan House.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser au secrétariat de l'Ecole, 5030, rue St-Denis, Montréal 176, P. Q. tél. 842-7954.

Les toupets pour hommes chauves

Attention messieurs les chauves, si vous décidez de porter un toupet vous devrez en accepter les risques. Un de vos confrères, célibataire, qui s'était procuré un toupet est maintenant fiancé. Oui messieurs, un toupet peut transformer votre vie.



M. Louis DUPASQUIER

Du moins c'est ce qu'en conclut M. Louis Dupasquier de El Coredo Hairstyling qui depuis plus de deux ans se spécialise dans les perruques et toupets pour hommes.

fait dans la discrétion. M. Dupasquier s'est retiré au 5e de l'Avenue Building pour ne pas gêner ou embarrasser ses clients. "Quand ils rentrent dans le building, personne ne peut soupçonner qu'ils viennent pour un toupet. Sans cela plusieurs ne mettraient pas les pieds ici de peur de faire rire d'eux." Une fois chez El Coredo tout se fait dans de petits salons privés. "Car, comme l'explique M. Dupasquier, une fois qu'ils ont un toupet ils n'aiment pas qu'on les voit sans leurs cheveux."

M. Dupasquier affirme que les hommes portant des toupets sont très sensibles à ce sujet". Ceux qui ont des cheveux ne savent pas comment ils peuvent offenser et blesser quand ils s'amusent aux dépens des chauves. En revanche plusieurs qui perdent leur cheveux s'en font un complexe. C'est pourquoi il ne faut pas attendre d'être complètement chauve avant de porter un toupet. Sans cela les gens vont le remarquer et celui avec le toupet va se sentir mal à l'aise. Mais les personnes qui nous entourent oublient vite qu'un homme porte un toupet. Néanmoins plusieurs de mes clients m'ont avoué qu'ils ne porteraient pas de toupet si cela devait se savoir. C'est pourquoi un toupet demande beaucoup d'attention. La couleur doit être identique à la couleur des cheveux du client et le toupet doit être coupé et ajusté à la perfection."

De quel milieu lui viennent ses clients? De tous les milieux et de toutes les professions. "J'ai des avocats, des médecins, des hommes d'affaires, des ouvriers, des chauffeurs d'autobus, des fermiers et même des prêtres. Et j'en ai de tous les âges, de 17 ans à 85 ans." Les raisons qui les poussent à s'acheter un toupet sont aussi variées. "Quelques-uns sont venus sur le conseil de leur médecin parce qu'ils attrapaient des rhumes en hiver et des coups de soleil en été. D'autre se laissent persuader par leur femme et encore d'autres veulent se rajeunir." Les raisons sont peut-être superficielles mais les effets sont profonds et psychologiques. "Leur personnalité change. Ils prennent confiance et n'ont plus peur d'aller de l'avant Un de mes clients m'a confié que son commerce s'était amélioré depuis qu'il portait un toupet. C'est incroyable comme ça peut changer un homme physiquement et psychologiquement. Ils se sentent plus facilement acceptés par la société avec un toupet." M. Dupasquier disait qu'au début les hommes étaient réticents d'essayer un toupet. "La société voit les postiches et les perruques chez la femme comme une forme de coquetterie; chez l'homme c'est de la vanité et une frivolité inutile."

Mais c'est une attitude qui commence à disparaître à cause du nombre grandissant d'hommes qui en portent et de la qualité des toupets. Maintenant il est presque impossible de reconnaître si quelqu'un porte un toupet ou non. Il y a même un plastique spécial pour imiter le scalpe là où l'on sépare les cheveux. "Maintenant les personnes qui portent des toupets ne sont pas limitées dans leurs activités, elles peuvent même prendre des douches sans craindre de perdre leur toupet."

M. Dupasquier garantit que l'homme qui aura essayé un toupet pour quelques jours, il ne voudra plus l'enlever!"

AVANT — APRES



M. Terry HIND

Willow Bunch

ANNIVERSAIRES

M. et Mme René Beauregard célébrèrent leur 35e anniversaire de mariage le 14 avril.

M. et Mme Albert Lemieux célébrèrent leur 40e anniversaire de mariage le 10 avril. Ce même jour, leur fille, Rachel Weal, donna naissance à une fille à l'hôpital d'Assiniboia.

M. et Mme George Dosch célébrèrent leur 40e anniversaire de mariage au début d'avril.

M. et Mme Léo Fitzpatrick célébrèrent leur 25e anniversaire de mariage le 25 avril.

DEPART

M. Denis Empson de la Gendarmerie Royale fut transféré à Montréal.

MALADES

Furent hospitalisés dernièrement, Mmes Robert Philippon, Rose Foley, Paméla Therrien et Paul Weismillar, MM. W. Gardener et Josaphat Cayer.

Sont encore patients à l'hôpital de Moose Jaw, MM. Ed. Montgomery, Victor Lespérance, Gabriel Mondor et Louis Bonneau.

Le 14 avril avait lieu une soirée en l'honneur des "Willow Bunch Tigers" gagnants de la coupe "Notekeu League". M. Curry, président de l'équipe présenta la coupe à Larry Eger, capitaine des Tigers, et le trophée O'Keefe à Roger Dionne, compteur du plus grand nombre de buts.

PREMIERE COMMUNION

Quelque 20 enfants firent leur première communion le jour de Pâques. Ils étaient accompagnés de leurs parents.

Régime de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine
Anniversaires

La Société Franco-Manitobaine offre ses vœux de bon et heureux anniversaire à ses membres du Régime de Sécurité Familiale:

Père Fernand Binette, St-Norbert, du 13 mai.

M. Ernest Bouchard, chemin Covent, St-Boniface, du 13 mai.

M. Armand Hamoline, av. Crystal, St-Vital, du 13 mai.

M. Georges Forest, rue Champlain, St-Boniface, du 14 mai.

M. Isidore Dandonneau, rue Ritchot, St-Boniface, du 15 mai.

M. René Toupin, La Salle, du 15 mai.

M. Gérard Rousseau, boul. Dollard, St-Boniface, du 17 mai.

M. Eugène Meissner, rue Langevin, St-Boniface, du 18 mai.

M. Lionel Amicot, rue Langevin, St-Boniface, du 19 mai.

M. Raymond M. Labossière, St-Léon, du 19 mai.

M. Célestin P. Alarie, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface, du 20 mai.

M. Marcel Dumaine, Crestwood, St-Boniface, du 20 mai.

Sr Jeannette Godard, Cold Lake, Alberta, du 20 mai.



no.: 35

Etres vivants dans, ou sur l'eau.

P			U	V		E	●	●	C		A		E	●
	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●
O		A			E	●	E	S				G		T
	●		●	●	●	●	●		●	●	●	●	N	●
	●	G	●	●	R		Q			N	●	●		●
E	●		●	●	●	●	●		●	●	T	●	E	●
●	L		M			E	●		●	●		●	●	●
●	●	L	●	●	●	P		N					N	●
B			E			E	●	●	●	●	I	●	●	●
	●	E	●	●	●	R	O	R	O	●		●	P	●
	●	●	●	●	●		●	●	●	M	E		E	●
C		R		E	●		●	●	S	●	●	●		●
	●	O	●	●	A	N					S	●	C	●
	●	R	●	●	●	●	●	●		●	●	●		●
T		O	N	●	●	R			E	●	●	●	E	●

points: C-2

❶														
❷														

l'entreprise roro enrg.
case postale 320, joliette, p.q.

Explication du jeu

Voulez-vous développer vos connaissances et votre vocabulaire, tout en vous amusant en famille, en groupes, en équipes, à deux ou individuellement? Remplissez les carreaux vides.

Règlements:

Le départ du LABYRINTHE est parfois le mot inscrit en entier. Pour trouver les autres, vous procédez toujours de gauche à droite ou de haut en bas.

Des lettres sont inscrites pour vous aider à passer d'un mot à l'autre. Le premier joueur qui complète un mot marque deux (2) points. Toutefois, si le mot n'est pas juste, il perd trois (3) points.

Trois (3) RORO au maximum peuvent être inscrits dans le LABYRINTHE. Le ou les mots qui servent à compléter RORO donnent quatre (4) points, selon le cas.

Si parfois vous ne pouvez compléter un mot, vous consultez le LEXIQUE DU LABYRINTHE RORO. Ce mot trouvé ne vous donne qu'un (1) point.

Ce livre peut être acheté directement de l'auteur pour $1.50.

ÉTUDE

Suite de la page 1

comme il l'est maintenant, et continuer à desservir une population aux revenus modiques. Ils excluent donc tout projet qui voudrait y ériger des maisons de rapport de plusieurs étages et à loyers élevés. Ceci aurait l'effet de briser toute l'atmosphère qui règne à l'heure actuelle et d'éloigner les petites gens qui jouissent d'une vie de quartier à l'échelle humaine, tout près du centre d'activité commerciale intense que symbolise l'édifice Richardson, de l'autre côté de la rivière.

L'étude recommande que le terrain vacant de l'ancienne piste de course Whittier soir aménagée en un grand parc qui se prolongerait éventuellement jusqu'au pied du pont Provencher. Ceci constituerait un îlot de verdure favorable à la promenade et à la détente, en plein coeur de la région métropolitaine.

Le projet des étudiants du Département d'Urbanisme a impressionné l'auditoire (trop peu nombreux) par sa souplesse et sa préoccupation constante pour la population existante. Les étudiants ont cherché des solutions qui tiennent compte de certaines contraintes quasi impossibles à éliminer, à savoir, en particulier, la voie ferrée principale du CN et le boulevard métropolitain qui la longerait d'ici quelques années. Comme ces voies sont surélevées, elles ne nuisent pas trop à la vie du quartier. Le programme de réaménagement se ferait progressivement, avec une participation de la population locale, et à mesure que les fonds sont disponibles.

Cette étude sur le quartier nord de St-Boniface fut conduite sous la direction du professeur Rotoff de l'Université de Manitoba.

"L'habitation de la semaine"



Si c'est un duplex que vous désirez, celui-ci de style contemporain saura sûrement vous plaire avec ses belles briques "Veneer" et son toit original. Il y a deux entrées séparées et pour créer une atmosphère plus privée le mur séparateur avance en relief entre les deux logis.

PLAN M-383 **1,716 ф**

CHAMBRE 11'0"x11'0" BED ROOM
CUISINE 11' x 11' KITCHEN
CUISINE 11' x 11' KITCHEN
CHAMBRE 11'0"x11'0" BED ROOM
BAIN BATH
SALLE A DINER DINING 12'x19'11"
SALLE A DINER DINING 12'x19'11"
BAIN BATH
ENTR. STOR.
ENTR. STOR.
CHAMBRE 10'1"x10'0" BED ROOM
VIVOIR LIVING
VIVOIR LIVING
CHAMBRE 10'1"x10'0" BED ROOM
PORCH. PLANT. PLANT. PORCH.
PLAN NO: 383
1716 ф

Le palais législatif illustré

Le Ministre du Tourisme, des Loisirs et des Affaires culturelles, M. Peter Burtniak, vient de lancer une nouvelle publication de 16 pages illustrant le palais législatif du Manitoba.

La publication comprend quatre reproductions, choisies par la direction des Archives du Manitoba, décrivant le projet de construction du palais et les étapes successives de la construction qui date de 50 ans.

Cette publication sera disponible aux touristes qui visiteront le palais législatif.

RECTIFICATION

Contrairement à ce qui a été annoncé la semaine dernière, le Maire suppléant de St-Boniface durant les deux prochains mois, sera l'échevin Thomas Lonergan, et non l'échevin Ludwig.

"L'habitation de la semaine"

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

DECO PLANS INC., C.P. 90 - BOUCHERVILLE, P.Q.

Veuillez me faire parvenir les plans de "L'habitation de la semaine" M - 383" Chèque (ou mandat-poste) de $25.00 inclus.

J'aimerais me procurer................ exemplaires du catalogue "Ma Maison" au prix de $1.00 chacun.

Nom ....

Adresse ....

Localité ....

ON DEMANDE

Quatre professeurs pour l'école élémentaire de St-Claude pour enseigner aux niveaux suivants:

1 - Trois professeurs pour les différentes matières en 7e et 8e années.
2 - Un professeur pour la 4e année.

Veuillez faire parvenir votre demande par écrit, accompagnée de votre curriculum vitae à:

Richard Benoit,
7 - 420, ch. Ste-Marie,
St-Vital 8, Manitoba.

ON DEMANDE

Deux professeurs pour l'Institut collégial de St-Claude pour enseigner les matières suivantes:

1 - Sciences sociales et Français.
2 - Un bibliothécaire. Cette personne devra aussi enseigner un peu de dactylographie.

Veuillez faire parvenir votre demande par écrit, accompagnée de votre curriculum vitae à:

Richard Benoit,
7 - 420, ch. Ste-Marie,
St-Vital 8, Manitoba.

"Le Coin du Bricoleur"



ARMOIRES-ETAGERES

PLAN No 42 – PRIX: $1.00

Vous serez étonné du chic que ces armoires à portes coulissantes peuvent avoir partout où elles sont employées. Placez-les où un espace de rangement est requis - sous une fenêtre, l'une au-dessus de l'autre, deux ensemble comme table de nuit, ou étagées à trois ou quatre pour former une armoire murale attrayante. Le contre-plaqué de sapin les rend peu coûteuses et faciles à construire.

A VENDRE

Magasin avec équipement essentiel.
Dans Centre canadien-français progressif.
Logis de 2 chambres attenant.
Comptant requis: $1,000.

Prix d'aubaine.

S'adresser à: C.P. 3, St-Lazare, Manitoba.

"Le Coin du Bricoleur"

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

DECO PLANS INC., C.P. 90 - BOUCHERVILLE, P.Q.

Faites-moi parvenir les devis et dessins du Plan no de bricolage.

Ci-joint, mon chèque (ou mandat-poste) au montant de

Nom ....

Adresse ....

Localité ....

LES BONS CONDUCTEURS PAIENT MOINS



Permis de conduire et certificat d'assurance "Autopac"

Le permis de conduire que vous détenez en ce moment expire le 30 juin 1971. Le nouveau permis sera à la fois votre permis de conduire et votre certificat d'assurance-automobiliste "Autopac". La date d'entrée en vigueur du permis de conduire est fixée au 1er juillet 1971 et celle d'Autopac au 1er novembre 1971.

Les primes d'assurance sont imputées directement aux conducteurs car dans la plupart des cas, ce sont eux qui causent les accidents. Dans ce système chaque conducteur se trouve directement responsable de sa prime d'assurance-automobiliste, prime qui est basée sur son casier d'automobiliste. Tous les conducteurs du Manitoba recevront avec Autopac les mêmes avantages et la même protection que les propriétaires de voitures automobiles.

L'incorporation de l'assurance-automobiliste "Autopac" au permis de conduire élimine la nécessité d'envoyer deux permis de conduire en 1971 – un qui serait valide du 1er juillet au 1er novembre et l'autre qui le serait à compter du 1er novembre 1971. La transition au nouveau système d'assurance sera rendue plus facile par cette combinaison du permis de conduire et du certificat d'assurance-automobiliste "Autopac".

Renouvellement des permis de conduire et des certificats d'assurance-automobile "Autopac" au jour anniversaire de naissance

Un système de renouvellement au jour anniversaire de naissance sera mis en vigueur à compter de l'établissement des permis de conduire pour 1971. Donc, à partir de maintenant, votre permis de conduire-certificat d'assurance-automobiliste expirera tous les ans à la fin de votre mois de naissance.

Par exemple, si votre anniversaire est en janvier, votre nouveau permis de conduire sera valide jusqu'au 31 janvier 1972 et son coût sera établi sur la base des sept mois compris entre le 1er juillet 1971 et le 31 janvier 1972. La prime d'assurance-automobiliste sera, elle, pour les trois mois allant du 1er novembre au 31 janvier 1972.

Veuillez vous référer au tableau suivant pour déterminer la durée de votre propre permis de conduire-certificat d'assurance-automobiliste "Autopac" et sa date d'expiration.

Primes de base de l'assurance "Autopac" pour les bons conducteurs

Les bons conducteurs paient moins avec "Autopac". Dans le cadre de l'assurance "Autopac", on entend par bons conducteurs ceux qui n'ont pas perdu plus de cinq points de pénalité pour cause d'infractions. Ces conducteurs entrent dans la catégorie des privilégiés du point de vue de l'assurance.

Si bien que, par exemple, un homme de plus de 25 ans paiera $3.00 pour son permis de conduire et $7.00 de prime de base pour l'assurance "Autopac", soit un total de $10.00 pour son permis de conduire-certificat d'assurance-automobiliste "Autopac".

Les taux indiqués dans les deux tableaux ci-dessus sont annuels. Lorsqu'un conducteur quitte la province, meurt ou renvoie son permis de conduire, il est en mesure de demander le remboursement de la portion de la prime de base de l'assurance-automobiliste "Autopac" restant à courir et de la portion correspondante de toute prime supplémentaire. La prime supplémentaire d'assurance n'est payée que par les conducteurs qui ont plus de cinq points de pénalité.

Primes supplémentaires "Autopac"

Lorsqu'un conducteur aura plus de cinq points de pénalité pour infraction à son casier d'automobiliste il se verra infliger une prime supplémentaire d'assurance. Cette prime supplémentaire sera ajoutée à la prime de base de l'assurance-automobiliste. Le tableau ci-dessous fait ressortir les primes annuelles supplémentaires.

TABLEAU DES DATES D'EXPIRATION DES PERMIS DE CONDUIRE-CERTIFICATS D'ASSURANCE "AUTOPAC"

Le tableau s'applique seulement au renouvellement des permis de conduire en 1971 afin que la transition au nouveau système se fasse sans à-coup.

Mois de l'anniversaire	Durée du permis de conduire a/c du 1er juillet 1971	de l'assurance-automobiliste "Autopac" a/c du 1er nov. 71	Date d'expiration du permis de conduire-certificat d'assurance-automobiliste "Autopac"
Juillet 71	13 mois	9 mois	31 juillet 1972
Août	14 mois	10 mois	31 août 1972
Septembre	15 mois	11 mois	30 septembre 1972
Octobre	16 mois	12 mois	31 octobre 1972
Novembre	5 mois	1 mois	30 novembre 1972
Décembre	6 mois	2 mois	31 décembre 1972
Janvier 72	7 mois	3 mois	31 janvier 1972
Février	8 mois	4 mois	29 février 1972
Mars	9 mois	5 mois	31 mars 1972
Avril	10 mois	6 mois	30 avril 1972
Mai	11 mois	7 mois	31 mai 1972
Juin	12 mois	8 mois	30 juin 1972

Primes de l'assurance "Autopac"

La prime totale de l'assurance de base du nouveau système "Autopac" se subdivise en deux parties, à savoir:

1. Une prime qui fait partie intégrante du coût du permis de conduire et qui vous est demandée avec le renouvellement de celui-ci.

2. Une prime d'assurance qui est incorporée aux frais d'immatriculation du véhicule automobile.

Le premier versement en est dû le 1er novembre 1971 et il couvrira une période de 4 mois, du 1er novembre 1971 au 29 février 1972. A compter du 1er mars 1972, cette portion de la prime de l'assurance "Autopac" sera payée sur la période de douze mois qui correspond à la durée normale de la carte d'immatriculation du véhicule automobile.

Coût du permis de conduire

CATÉGORIE	COÛT
Conducteur	$3.00
Chauffeur	$4.00
Motocycle	$3.00
Débutant	$3.00

La prime de base supplémentaire "Autopac" n'est pas ajoutée au coût du permis de conduire de la catégorie "chauffeur".

Age du conducteur	Prime d'assurance de la catégorie des privilégiés	
	Homme	Femme
moins de 25 ans	$22.00	$7.00
plus de 25 ans	7.00	3.00

Tableau des primes supplémentaires "Autopac" pour les conducteurs ayant plus de cinq points de pénalité

Souvenez-vous que, du point de vue d'Autopac, les points ne sont perdus que pour des infractions.

Points perdus pour infractions	Prime supplémentaire d'assurance ajoutée au coût du permis de conduire
0 à 5	Néant
6	$ 50.00
7	60.00
8	70.00
9	80.00
10	100.00
11	120.00
12	140.00
13	160.00
14	180.00
15	200.00
16	220.00
17	240.00
18	260.00
19	280.00
20 et plus	300.00

Accumulation des points de pénalité

Lorsque des points de pénalité sont portés au casier de l'automobiliste, ils sont ajoutés à tous ceux qu'il a déjà. Le tableau suivant donne le nombre de points qui sont ainsi ajoutés pour certaines infractions.

Points de pénalité par infraction

Infraction	Points de pénalité
Négligence criminelle	15
Quitter les lieux d'un accident	
Conduire dangereusement	
Refus de passer l'alcootest	
Conduire en état d'ébriété	
80 mg. d'alcool dans 100 ml. de sang	10
Refus de témoignage	
Conduire alors que le permis est suspendu	8
Vol de voiture automobile	
Conduire négligemment	
Violations incongrues du "Highway Traffic Act"	
Déclaration mensongère	
Abus du permis de conduire	
Emploi abusif des plaques d'immatriculation	
Entraver la circulation	
Refus de payer $25.00 ou de faire assurer le véhicule	4
Toute autre infraction non mentionnée, sauf les P.V. de stationnement	2

Les primes supplémentaires de l'assurance "Autopac" ajoutées au coût du permis de conduire sont basées sur les points perdus pour infractions au Code criminel, au "Highway Traffic Act" et au "Unsatisfied Judgment Act".

Réduction des points de pénalité

Points au casier	Réduction
1	à 0
2 à 3	à 1
4 à 7	réduits de 3
8 à 11	de 4
12 à 15	de 5
plus de 15	de 6

Votre certificat d'assurance-automobiliste "Autoqac" est l'une des parties essentielles du programme d'assurance des véhicules automobiles qui entrera en vigueur le 1er novembre 1971. Il vous assure le droit aux avantages prévus au contrat d'assurance de tout véhicule automobile immatriculé au Manitoba que vous viendriez à conduire; que vous en soyez le propriétaire ou non.

Les personnes domiciliées au Manitoba, mais résidant en dehors du Grand Winnipeg sont priées de s'adresser au: Bureau de renseignements d'Autopac, 1075 Portage avenue, Winnipeg. Celles qui résident dans les limites du Grand Winnipeg peuvent écrire à l'adresse ci-dessus ou téléphoner à : BUREAU DE RENSEIGNEMENTS D'AUTOPAC 786-4411



un service de la
REGIE DE L'ASSURANCE-AUTOMOBILE DU MANITOBA

Éditorial de la Saskatchewan

C'est une lacune déplorable

La Commission consultative du bilinguisme dans son rapport présenté mardi au Parlement, recommandant la création de 37 districts bilingues au Canada, dont sept en Saskatchewan.

Cette nouvelle a été bien accueillie, avec soulagement même. Toutefois, reprenant les propos de M. Roger Lalonde, président-général de l'A.C.F.C., l'application de ces recommandations pour autant qu'elles soient adoptées par le Gouvernement fédéral dépendront de la bonne volonté avec laquelle elles seront acceptées des Francophones de la Saskatchewan. "On n'est pas sans ignorer, a fait observer M. Roger Lalonde, les préjugés manifestés envers la langue française, son enseignement et son épanouissement de la part de certains francophones eux-mêmes. Espérons qu'ils finiront par comprendre et mettront fin à cette attitude hostile qui d'ailleurs s'explique très difficilement." Au fait, cette attitude ne s'explique pas du tout, à moins que cette attitude ne soit causée par l'ignorance, ou tout simplement par esprit de contradiction.

Ce qui nous étonne cependant c'est que les villes de Regina et de Saskatoon ne soient pas comprises dans ces recommandations. D'après le recensement de 1961, les villes de Regina et de Saskatoon comptaient une population francophone de 1.891 et de 1.764 respectivement.

Si l'on compare ces deux concentrations francophones urbaines à d'autres concentrations rurales telles que celle de Battleford qui ne comprend que 1.860 francophones (toujours d'après le recensement de 1961), on ne peut que regretter qu'elles soient négligées ou ignorées.

La plus forte concentration de francophones en territoire urbain-rural est la région de Prince-Albert qui en compte 7.954, ville de Prince-Albert comprise. En termes de concentration purement rurale, Gravelbourg vient en tête avec 4.756. Les autres régions rurales en comptent moins: Assiniboia-Willow Bunch, 1.389; Prud'homme-Vonda, 667; Storthoaks-Reciprocity-Antler, 459, et Zenon Park-Arborfield, 961. Ces chiffres sont suffisamment éloquents pour déplorer pareilles lacunes.

Si l'on examine maintenant un autre problème, celui de la désertion des campagnes, il est évident que l'émigration des populations rurales vers les grandes villes ira en s'accentuant. A moins d'une politique de planification économique et industrielle bien comprise, ce n'est pas aujourd'hui, ni peut-être demain que l'on mettra un frein au développement tentaculaire que les villes ont amorcé au détriment des localités rurales. On doit prévoir d'ici quelques années une diminution de la population des localités rurales, diminution commencée depuis bon nombre d'années, suivant en cela l'évolution de l'agriculture.

La population francophone des plus faibles districts bilingues ira toujours malheureusement en s'amenuisant. Qu'adviendra-t-il d'ici quelques années? Ces districts seront devenus des districts nominaux, ou lâchons le mot inutiles, alors que les grandes villes telles que Regina et Saskatoon auront absorbé une partie de ces ruraux, fils de fermiers dont la terre ne rapporte plus, ne seront pas, pour la cause, devenus districts bilingues, et tout ce qui aura été fait jusque-là sera à recommencer pour autant qu'il ne soit pas trop tard.

Marcel MOOR.

Chasse et Tourisme en Saskatchewan

En Saskatchewan on pourra chasser l'ours jusqu'au 29 mai, nous annonce le ministère provincial des Ressources naturelles, service de la chasse et de la pêche. Habituellement, la chasse à l'ours dans les régions de Prince-Albert, Hudson Bay et Meadow Lake, prend fin le 1er mai. Par dérogation, due à l'hibernation plus longue cet hiver, la chasse à l'ours a été prolongée donc jusqu'au 29 mai. Cette décision a été prise de façon à permettre aux trappeurs de vendre les peaux d'ours à des prix raisonnables... après les avoir tués évidemment!

- - - - - - - - - - -

Les sites provinciaux de loisirs et de pique-niques changeront d'aspect cette année.

Le ministère provincial des Ressources naturelles a pris une initiative très heureuse en adoptant le genre "Tepee" pour la construction d'abris à pique-niques. Du reste on achève déjà la construction de ces abris "Tepee" aux endroits suivants: Pike Lake, Meadow Lake, Echo Valley (parc provincial), Condie Lake et Herbert Ferry (parc régional). Initiative heureuse, disons-nous, parce que le gouvernement a choisi justement un modèle de construction cadrant admirablement bien avec le paysage.

Ces abris seront d'une superficie totale utilitaire de 1,200 pieds carrés. Hauteur du mât central: 45 pieds et dix-huit poteaux ou mâts répartis circulairement, supportent la toiture conique. Ces abris pourront recevoir une cinquantaine de personnes et seront équipés de poêles électriques, de 10 à 12 tables et le pavé sera en ciment. Des panneaux à glissières fermeront tout l'ensemble en cas de pluie ou pour maintenir une certaine fraîcheur en cas de fortes chaleurs. Les plans ont été dressés par l'architecte Clifford Wiens de Regina. Le 21 mai, les campeurs, pique-niqueurs et vacanciers pourront les utiliser dans les endroits précités.

BONNES VACANCES EN SASKATCHEWAN!



Lors du Congrès de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises qui s'est tenu à Ottawa, du 29 avril au 1er mai, Madame J.A. Fournier de Ferland présidente pour l'Ouest Canadien de la F.F.C.F., a été décorée de l'Ordre du Mérite de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, en reconnaissance de ses efforts fructueux en vue de remettre sur pied la F.F.C.F. dans les quatre provinces de l'Ouest. Sur notre photo, quelques présidentes régionales posent en compagnie de Mme J.A. Fournier, lors du Congrès tenu au Château Laurier à Ottawa. De gauche à droite: Mme F. Charette, de Sudbury Ontario, Mme E. Meilleur de Pembrooke, Ontario, Madame F. Lacasse, de Windsor, Ontario, Mme J.A. Fournier, de Ferland, Saskatchewan et Madame G. Moquin de Gravelbourg, Saskatchewan.

Ce qui bouge à l'A.C.F.C.

Les 4 et 5 mai, l'A.C.F.C. était heureuse de recevoir M. Roger Stock, Consul de France pour le Manitoba et la Saskatchewan. C'était la première visite en Saskatchewan du nouveau Consul de France à Winnipeg, qui profita de son séjour à Regina pour rencontrer aussi S. Exc. le Lieutenant-Gouverneur de la Saskatchewan, Monsieur Stephen Worobetz.

Monsieur Stock rencontra aussi le Dr B. Wilhelm, directeur du Centre bilingue de l'Université de Regina, et plusieurs professeurs du Centre.

Ce qui bougea le plus difficilement à l'A.C.F.C. cette semaine, fut un coffre-fort de près de 700 livres, que des déménageurs professionnels eurent du mal à mettre en place au secrétariat de l'A.C.F.C.

Mlle Rosalie Carrière, de Storthoaks, a pris la relève du R. P. Marius Bédard pour travailler à la comptabilité du "Voyageur SWEEPSTAKES" de l'A.C.F.C.

Monsieur Cléas Duperreault, coordonnateur du "Voyageur SWEEPSTAKES", travaille activement à établir un réseau de vendeurs. Depuis deux semaines, son travail est concentré à Regina.

Au secrétariat, travail intensif de préparation de la séance d'entraînement intensif au travail en équipe, qui aura lieu les 22-23 et 24 mai prochain.

Chronique de CFRG

Voici quelques émissions du réseau de Radio-Canada diffusées tous les jours du lundi au vendredi sur les ondes de CFRG.

Chaque matin, à STUDIO 11, à 9 h 00, vous êtes à l'enseigne de la bonne humeur et de la franche gaieté en compagnie de Lise Payette, Guy Provost et Jacques Fauteux. Ecoutez STUDIO 11, à 9 h 00, sur nos ondes.

Ecoutez LE MONDE MAINTENANT, tous les jours, à 11 heures. LE MONDE MAINTENANT, un magazine d'information qui vous renseigne sur tous les événements de l'actualité locale, nationale et internationale. Soyez à l'écoute du MONDE MAINTENANT, un magazine complet avec Roger Bouchard, à 11 heures.

Tous les jours, à 1 h 40, Albert Millaire fait lecture des notes de voyage du romancier Eugène Cloutier. Soyez à l'écoute des MENSONGES D'ULYSSE, aujourd'hui, à 15 h 40, sur nos ondes.



Comité du Voyage-Echange Victor Colleaux; de gauche à droite: M. Alfred Champagne, président; Mme Maurice Lévêque, monitrice; Mme Louise Durette, trésorière; M. Maurice Lévêque, moniteur; Jacques Danis, secrétaire; Mlle Cécile Nobert, vice-présidente. (Voir page 15)

Cheveux longs et bilinguisme

par MARCEL MOOR

Quel rapport peut-il y avoir entre cheveux longs et le bilinguisme?

Beaucoup de rapports, sous bien des aspects, surtout sous celui de l'intolérance.

A Blaine Lake au nord de Saskatoon, un peu au sud de Marcellin, le directeur de l'école, fort du consentement du Conseil Scolaire, a interdit aux étudiants du secondaire le port des cheveux longs, pour des raisons paraît-il de propreté, d'esthétique, de goût personnel, donc pour toutes sortes de raisons sur lesquelles on peut s'interroger.

Cette mode des cheveux longs adoptée par la jeunesse d'aujourd'hui, indigne les adultes, les grandes personnes que nous sommes, sages et pondérées, alors qu'il n'y a pas de quoi fouetter un chat!

Qu'une école impose un règlement même sévère, des normes à la tenue des étudiants, je n'y vois rien de contraire, pas d'inconvénients, à la condition toutefois de savoir où l'on peut aller trop loin. Et dans cette affaire de longs cheveux, le Conseil Scolaire de Blaine Lake est allé trop loin. J'y vois un abus d'autorité, qu'il est de notre devoir de dénoncer. Porter atteinte à la liberté individuelle est tout de même un abus.

Personnellement, je le dis franchement, je n'aime pas les cheveux longs, ça m'horripile de voir des jeunes gens les cheveux longs et qui ressemblent à des filles. Mais encore, ai-je vraiment le droit d'exiger de ces jeunes gens qu'ils se fassent couper les cheveux parce que je n'aime pas ça? Car après tout, on peut trouver une chose belle que d'autres trouvent laide. Question de goût, d'opinions, de dispositions et de conditionnement. Si j'avais vécu au temps de Buffalo Bill, ou même plus loin au temps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, il est évident que j'aurais trouvé les cheveux longs tout naturellement. Remarquez qu'à l'époque de Trudeau les cheveux longs ne m'empêchent pas de dormir, c'est plutôt les atteintes que l'on porte à la liberté individuelle de porter cheveux longs ou cheveux courts qui m'inquiète, parce qu'il s'agit de défendre un droit strict de l'individu, et non un privilège.

Inconsciemment sans doute, par préjugé ou mauvaise volonté, par la détestable habitude de toujours vouloir dire à d'autres "quoi faire", nous menaçons la liberté des gens, dans notre cas, pour une mesquine question de cheveux.

Notre Confédération, si boiteuse qu'elle est, a été fondée par un homme à chevelure ondoyante et abondante: Sir John MacDonald, Sir Wilfrid Laurier, le champion du Canada XXe siècle, était loin d'être chauve et, plus près de nous, notre Pierre-Elliott ne porte pas ses cheveux en "brosse". Mon intention n'est pas de les imiter, ni de les critiquer; après tout c'est bien leur droit de se coiffer comme il leur plaît. Jésus-Christ aussi, je le répète, portait des cheveux longs et ce n'est pas pour cette raison qu'il a été crucifié. Alors, ne crucifions pas la jeunesse parce qu'elle porte des cheveux à la Jésus-Christ ou à la Trudeau. Il y a suffisamment de Barabbas à tête chauve à fouetter, ne serait-ce que pour leur chauvinisme qui est une négation de la liberté.

Et le Bilinguisme alors que vient-il faire dans tout ça? Justement pour certains chauves, pardon chauvins, il fait l'effet d'un cheveu dans la soupe "confédérationnelle".

La Commission consultative du bilinguisme, comme vous l'avez su par la presse, la radio et la télévision, a remis un rapport au gouvernement fédéral par lequel elle recommande la création de 37 districts bilingues au Canada. En ce qui nous concerne, sept en Saskatchewan.

Assiniboia-Willow Bunch; Battleford; Gravelbourg-Shaunavon; Région de Prince-Albert; Prud'homme-Vonda; Storthoaks-Reciprocity-Antler; Zenon Park et Arborfield.

Les réactions sont en général favorables d'un bout à l'autre du pays; malheureusement il y en a d'autres qui le sont moins, pas du tout même. Un vénérable juge, ex-président de la Cour de l'Echiquier, M. J. T. Thorson, président de l'organisation "Un pays, Un drapeau, une langue", s'est élevé avec force contre ces recommandations et a engagé tous les Canadiens à voter contre le gouvernement Trudeau et sa politique du bilinguisme.

De l'avis de ce vénérable juge, la création de 37 districts bilingues au Canada est en quelque sorte une violation des Droits des citoyens, une menace de domination du Canada par le Québec! Ni plus ni moins! Le Québec, non content de manifester des tendances indépendantistes, manifeste maintenant un esprit impérialiste! Décidément ce Monsieur Thorson, par cette vue, fait preuve d'une fantastique étroitesse d'esprit.

Me metant dans sa peau (pour très peu de temps), je m'imagine le Canada couvert de camps de concentration immenses, remplis d'anglophones surveillés par des Québécois armés jusqu'aux dents et obligés, sous la menace des mitraillettes, de s'assimiler les beautés de la langue et de la culture françaises. La botte Québécoise écrasant le pays de tout son poids! Les petits enfants des écoles d'Orangeville en Ontario ou de Gravelbourg en Saskatchewan, suent sang et eau, apprenant par coeur les derniers succès des chansonniers québécois!

Terribles perspectives imaginées par un individu dont le raisonnement est obnubilé par une haine viscérale de tout ce qui est français. Incapable de raisonner en toute liberté de conscience, par dépit de voir s'évanouir ce beau rêve: "One Country, one Flag, one Language"! Tout cela en vertu du droit des gens de disposer d'eux-mêmes. Ma Liberté sera ce que je veux que vous fassiez... et rien d'autre. Pas de "rouspétance", sinon gare! Ma liberté se fonde sur le piétinement de la liberté des autres. Voilà le rapport qu'il y a entre les cheveux longs et le bilinguisme! Quand on commence par vous dire comment vous devrez vous peigner, à quelle longueur vos cheveux seront réglementaires, l'on est pris dans l'engrenage des interdictions de toutes sortes, les plus idiotes les unes que les autres, on va même jusqu'à exiger que l'on interdise aux nouveaux-nés de venir au monde. C'est aussi bête que cela, mais que voulez-vous? Le président-général de l'ACFC, M. Roger Lalonde, m'en faisait la remarque mercredi au sujet des recommandations de cette Commission consultative: "Si tous ceux qui s'opposent au bilinguisme, et non seulement certains anglophones, mais aussi des francophones, il faut bien le dire, font preuve de bonne volonté, ça marchera sinon, ce sera une fois de plus un gage de progression de la tendance à la séparation qui se manifeste au Québec." Somme toute, de l'huile sur le feu, sur un feu qui couve et qui ne cherche qu'à exploser.





Conseil Langevin no 4280
Regina, Sask.

REMERCIEMENTS

A la paroisse St-Jean-Batiste pour son appui envers les oeuvres de charite des Chevaliers de Colomb, spécialement lors de la vente de trèfles à la porte de l'église; à tous ceux qui ont assisté et aidé à faire un succès de la soirée danse-cabaret du 23 avril.

FELICITATIONS

Au frère Herb Ekvall, Ex-Député-d'Etat Immédiat qui s'est dépensé sans compter pour le Conseil. Une soirée et un banquet eurent lieu en son honneur le 17 avril. Félicitations aussi à l'Association canadienne-française de Regina pour son succès à l'occasion de la journée de la Pensée Française le 25 avril, ainsi qu'à tous ceux qui ont assisté ou pris part au programme.

CONGRES D'ETAT

Le congrès d'Etat des Chevaliers de Colomb de la Saskatchewan aura lieu à Moose Jaw les 29 et 30 mai.

LE VOYAGE-ÉCHANGE *"Victor Colleaux"* DE SASKATOON

SASKATOON capitale mondiale de la potasse

Saskatoon est un peu, vis-à-vis de Regina, ce que Calgary est à l'égard d'Edmonton: une ville rivale de la capitale provinciale. Majestueuse et fière de ses nombreux édifices de style indéfinissable en briques rouges, de son hôtel Bessborough flanqué de tourelles d'allure médiévale, de son tout récent centre d'achat, réplique de la Place Ville-Marie, de son campus universitaire, sa Galerie Mendel, de ses artères à circulation rapide, Saskatoon l'été, est une oasis de fleurs, de verdure, de fraîcheur qui ne manque pas de séduire le touriste, ou tout simplement d'attirer les jeunes couples qui convolent et trouvent dans les murs de la cité le repaire idéal, calme et reposant que Cupidon semble avoir prévu tout exprès pour eux.

La rivière Saskatchewan ajoute un attrait d'une indéfinissable beauté à la ville, en fendant de ses flots rapides les piliers de quelques ponts sveltes et élégants, qui semblent pressés d'atteindre l'autre rive. Kisiskatchewan, tel est le nom indien de la rivière tumultueuse, nom qui signifie d'ailleurs "fleuve aux eaux rapides".

Ville de 136,000 habitants, Saskatoon compte environ 6,000 Canadiens, français d'origine.

L'église des Saints-Martyrs-Canadiens, paroisse nationale des Canadiens français de Saskatoon, est située dans le quartier nord de la ville. Son architecture moderne et ses vitraux admirables, font la fierté des paroissiens et du curé de la paroisse, l'abbé Bernard De Margerie, fils du regretté Antonio De Margerie, qui assura la responsabilité du secrétariat de l'A.C.F.C. pendant plus d'un quart de siècle.

Le poste français de radio de Saskatoon, CFNS, est situé dans le même secteur de la ville, rue Alexandra. Son directeur gérant, M. Jacques Landry, y a pris la relève de Monsieur Raymond Marcotte, devenu agent de liaison au Secrétariat d'Etat à Regina.

La vie canadienne-française de Saskatoon gravite aussi autour de plusieurs institutions et organisations et notamment:

- Le cercle local de l'A.C.F.C., présidé par Monsieur Roger Lavallée.
- Un jardin d'enfants de langue française, installé au sous-sol de l'église et qui prépare de 15 à 18 élèves chaque année à entreprendre leurs études en français à l'école Saint-Paul, école désignée.

Ce jardin est dirigé par Soeur Georgiana, de la Congrégation des Filles de la Providence.

- l'Ecole Saint-Paul Nord, qui fit les manchettes de la presse canadienne en 1965, par le mouvement de grève et de protestation organisé à l'époque par les parents, devant la résistance des autorités scolaires de Saskatoon à autoriser l'enseignement en français dans les écoles séparées de la ville. Cette école est maintenant désignée, et donc bilingue.
- l'Ecole Française de Saskatoon, fondée en 1965, fréquentée par environ 125 élèves, y compris ceux de deux classes maternelles. Actuellement, toutes les matières du curriculum sont enseignées en français dans cette école jusqu'à la cinquième année, à l'exception d'une période quotidienne de 20 minutes d'anglais de la 2e à la 5e années.
- une chorale française "Les Voix du Printemps" groupant 40 à 50 voix, dirigée par Madame Louise Haudegand. Cette chorale fait la fierté du groupe francophone de Saskatoon et se produit maintenant dans toute la province, dans le cadre d'une tournée annuelle organisée.
- une Caisse Populaire française, gérée par M. Raymond Marcotte.
- le Conseil Canadien de la Coopération (pour la Saskatchewan) qui a son siège à Saskatoon, présidé par M. Raymond Marcotte, et dont Monsieur Théodore Préfontaine est le secrétaire.

Au nombre des pionniers de la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens, signalons M. Victor Colleaux, M. et Mme R. Robert, M. et Mme Alfred Turcotte, M. Emile Cailler, M. Oscar Balcaen, Mme Alphonse Cyr, Mme A. Couture, M. et Mme Ernest Marcotte, M. et Mme Aimé Loiselle, M. et Mme Albert Gauthier, M. et Mme A.J.A. Saucier, liste à laquelle nous pourrions ajouter de nombreux autres noms.

* * * *

Vivianne MANEGRE

Richard SIROIS

Jacques DANIS
Secrétaire du Comité

AIDE DU SECRETARIAT D'ETAT

Tous les voyages-échanges organisés par l'A.C.F.C. ainsi que les groupes-échanges du Québec ou de l'Ontario sont rendus possibles grâce à des subventions substantielles accordées par le Secrétariat d'Etat à Ottawa.

COMITE DES JEUNES ET DE FINANCES

Présidente, Mlle Louise Bilodeau; vice-présidente, Mlle Yvonne Nobert; secrétaire-trésorière, Mlle Adèle Bussière; conseillers, M. Hervé Loiselle, Mlle Danièle Dinelle.


Jeannette LOISELLE


Guy CHAMPAGNE


Guen HUNKS


Marcel SIROIS

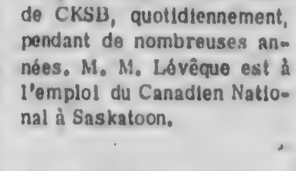
VOYAGE-ECHANGE SASKATOON



Ce projet a pour but de permettre à un groupe d'étudiants francophones bilingues de Saskatoon, vivant dans un centre urbain à très forte majorité anglophone, de découvrir et faire l'expérience d'un milieu canadien-français homogène de la Province de Québec, et d'effectuer un échange avec un groupe similaire de jeunes Canadiens français du même âge, dans le but de se sensibiliser à la valeur de la langue française et de la culture Canadienne-française, et à leur rôle prépondérant dans la consolidation de l'Unité Nationale du Canada.

Un autre but du projet est de stimuler la fierté de ces jeunes francophones de Saskatoon d'être, dans une ville anglophone de l'Ouest du pays, des artisans de promotion de l'autre culture officielle du Canada, auquel ils appartiennent, et de renforcer leur idéal d'oeuvrer en ce sens afin d'assurer la coexistence harmonieuse et amicale des deux groupes ethniques officiels du Canada.

MONITEURS:



M. et Mme Maurice Lévêque seront les moniteurs du groupe Victor Colleaux. M. et Mme Maurice Lévêque, sont originaires de Saint-Boniface, Manitoba, et résident à Saskatoon depuis plusieurs années.

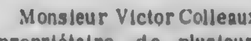
A Saint-Boniface, M. Maurice Lévêque était très connu pour la chronique sportive qu'il donna sur les ondes de CKSB, quotidiennement, pendant de nombreuses années. M. M. Lévêque est à l'emploi du Canadien National à Saskatoon.

ENDROIT D'ECHANGE ET DATES

Le groupe Victor Colleaux effectuera l'échange avec un groupe de Montréal - Maisonneuve.

Le départ de Saskatoon est fixé au 5 juillet et le retour de Montréal, d'abord prévu pour le 14 juillet, a été reporté au 19 juillet. Le groupe montréalais, qui devait repartir de Saskatoon le 23 juillet, prolongera son séjour jusqu'au 30 juillet.

VICTOR COLLEAUX



Monsieur Victor Colleaux, propriétaire de plusieurs hôtels de la ville de Saskatoon et d'autres établissements commerciaux de la région, est très connu dans le monde des affaires du centre de la Saskatchewan. Son expérience lui permit souvent d'aider par des conseils toujours très judicieux, de nombreux jeunes venus chercher du travail en ville.

Monsieur Victor Colleaux est aussi l'un des plus anciens membres de la paroisse française de Saskatoon, qu'il a toujours aidée généreusement et à laquelle il a notamment fait don de la croix dans l'église actuelle.

Monsieur Victor Colleaux est actuellement retraité.

Louise BILODEAU
Présidente du Comité des jeunes

Cécile NOBERT
Vice-Présidente du Comité des jeunes


Yvonne NOBERT
Vice-Présidente du Comité des jeunes.

Marc LOISELLE

MEMBRES DU COMITE

Président, M. Alfred Champagne; vice-présidente, Mlle Cécile Nobert; secrétaire, M. Jacques Danis; trésorière, Mme Louisa Durette; conseiller, M. Cléas Duperreault.

Christine DUPERREAULT



Carmen CHAMPAGNE



Roseline COMEAU



Martin DINELLE



Michel DUPERREAULT

Paule GRENIER



Claude DETILLIEUX





Réunion sur le bill 113 à Ste-Agathe

Le mardi soir 27 avril, une foule de gens se rendait à l'école intermédiaire de Ste-Agathe pour se renseigner au sujet du Bill 113. Les orateurs invités étaient M. Lucien St-Vincent, sous-directeur à l'école du Précieux-Sang, M. Michel Monnin, M. Philippe Jubinville, représentant l'Hon. René Toupin, M. Roger Fréchette, président des Educateurs Franco-Manitobains et M. Louis Bourbonnais, surintendant de la Division scolaire Rivière-Rouge.

A la suite des conférences, l'assemblée se divisa en groupes pour préparer des questions qui demandaient plus d'éclaircissement. Tous furent satisfaits des réponses apportées à ces questions. Seul un petit groupe de non canadiens-français parut mécontent du changement que le Bill 113 pourrait apporter dans nos écoles en faveur du français. Lors d'une prochaine assemblée, on se décidera de la façon qu'on compte organiser le programme d'étude permis par le Bill 113 afin de satisfaire la plus grande majorité des parents des élèves du quartier.

CENTRE RECREATIF

Le samedi soir 24 avril avait lieu une soirée à l'occasion de l'ouverture officielle du nouveau Centre récréatif de Ste-Agathe. Toutes les personnes présentes surent apprécier le travail immense accompli dans la transformation de l'ancienne salle paroissiale.

PREMIERE COMMUNION

Le dimanche 25 avril, Jeanne, Jeannette et Luc Alarie, Mona et Nicole Baudry, Renel Bérard, Evelyne Brémault, Laurette Chartier, Doris et Laurent Courcelles, Gisèle Dorge, Viviane Fontaine, Ginette, Martin et René Lemoine, Jacques et Joseph Lévesque, Paul Phaneuf et Monique Robert firent leur première communion. Les Dames de la Ligue offrirent une image-souvenir à chacun des premiers communiants.

MALADES

Mme Florence Chartier et M. Edmour Fontaine sont patients à l'hôpital Victoria, à Fort Garry où ils ont été opérés.

M. Joséphat Dorge est hospitalisé à Morris.

Mlle Monique Lemoine est retournée à l'hôpital général St-Boniface où elle avait récemment subi une opération.

Après une convalescence de deux semaines à domicile, M. Albert Péloquin devait retourner à l'hôpital Deer Lodge pour traitements médicaux.

LORETTE

L.F.C.

Lors de l'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques, le 15 avril, l'élection du nouvel exécutif donna les résultats suivants: présidente, Lucie Gagnon; vice-présidentes, Madeleine Cournoyer, Priscilla Chandonet, Aline Schreyer et Blanche Bohémier; secrétaire, Renée Jeanson; trésorière, Sally Dupuis.

Toutes les dames sont invitées à la prochaine réunion mensuelle qui aura lieu le jeudi 6 mai, à 8 h p.m., dans la salle paroissiale. Les cotisations seront acceptées dès cette première assemblée.

FELICITATIONS

Félicitations à M. André Manaigre, fils de M. et Mme Almanzor Manaigre, qui a uni sa destinée à celle de Mlle Gisèle Leclaire, fille de M. et Mme Denis Leclaire, d'Ile-des-Chênes.

CONCOURS

La fanfare de l'école de Lorette participera à un concours provincial qui aura lieu à St-Pierre le 7 mai, à 8 h p.m. M. L. Spellier est le directeur de cette fanfare.

LA BROQUERIE

THE-RENCONTRE

Le Comité du Musée lance une première invitation à son thé-rencontre qui aura lieu le dimanche 6 juin de 2 h à 5 h p.m. Ce thé sera servi à la salle Roy où il y aura un comptoir d'objets divers.

Les personnes qui désireraient contribuer à cette vente pourront faire parvenir leurs objets à Mlle M.-L. Boily ou à Mme Elas Gauthier. Il ne serait pas nécessaire de s'imposer pour cela des dépenses superflues. Ceux qui possèdent quelques bibelots, plantes, tricots, broderies, articles de couture dont ils peuvent disposer pourront les offrir pour cette vente. Des pâtisseries confectionnées à la maison, tout particulièrement des boîtes de bonbons, caramels, sucre à la crème sont toujours en grande demande. Tous sont invités à ce thé-rencontre bien qu'il soit particulièrement dédié aux anciens de La Broquerie; anciens paroissiens, anciens élèves, instituteurs ou institutrices.

Plus d'informations seront publiées à ce sujet dans les journaux, à la Radio et à la Télévision. En attendant, retenons bien la date, l'heure et l'endroit: Le 6 juin, de 2 h à 5 h p.m., à la salle Roy; tout près du Musée qui a été rafraîchi pour la circonstance et qui sera ouvert aux visiteurs.

BIENVENUE A TOUS. DITES-LE A VOS PARENTS ET AMIS.

TROPHEE BARKMAN HARDWARE

Félicitations au Club Dramatique de l'Ecole secondaire de La Broquerie gagnant du Trophée Barkman Hardware au festival du sud-est manitobain à l'Institut Collégial de Steinbach le samedi 1er mai dernier. Les participants étaient Georges et Joëlle Gamache, Debbie Barkman et Danny Lehman; la directrice, Mme Ameis assistée de Michelle et Diane Wenden et Jacinthe Normandeau.

DUNREA

SHOWER

Mlle Simone Boulet, fille de M. et Mme Georges Boulet de cette localité fut l'objet d'une démonstration amicale, le vendredi soir, 23 avril, lorsque quelque 50 dames et jeunes filles étaient présentes au joyeux rendez-vous, organisé par Mmes R. Rondeau, Benoît Garand et Alphée Labossière, en l'honneur de Simone, pour lui offrir, avec de nombreux cadeaux, les souhaits et compliments d'usage à l'occasion de son prochain mariage.

REMERCIEMENTS

Les paroissiens de cette localité offrent un tribut reconnaissant aux religieuses de l'Académie St-Michel, de Brandon, pour le don d'un magnifique chemin de la croix pour l'église paroissiale.

NOUVEAU SECRETAIRE

Récemment, M. Georges Ma Cauley, qui était secrétaire de la municipalité de Riverside depuis de nombreuses années, a cédé sa place à son fils aîné, Grant, troisième de la génération à occuper ce poste à Dunrea.

Appel aux marchands

Le ministère de la Consommation, des Corporations et des Services internes a lancé un appel aux marchands manitobains afin d'obtenir leur coopération dans le contrôle des ventes de produits nocifs aux enfants.

Dans une lettre adressée à l'Association manitobaine des Vendeurs au détail, à la Chambre de Commerce du Manitoba et à la Chambre de Commerce de Winnipeg, le ministre, Ben Hanuschak, a demandé aux associations et à leurs membres de faire en sorte que les colles, les vernis à ongles, les dissolvants et autres produits pouvant contenir de l'acétone et du toluène soient placés à l'arrière des comptoirs surveillés par des commis afin d'assurer que les consommateurs voulant de ces produits soient identifiés avant d'y avoir accès.

NOMINATION AU MINISTERE DES FINANCES

M. Marc Eliesen, 29 ans, a été nommé au poste de sous-ministre-adjoint, chargé des relations fédérales-provinciales et des services de recherche au Ministère des Finances du Manitoba.



R.P. Emile LEGAULT

Le programme "Le Père Legault Ecoute" sera réalisé et radiodiffusé directement du poste CKSB du 17 au 21 mai inclusivement. Le réalisateur sera M. André Martin et l'animateur Yves Fortier.

Durant son séjour au Manitoba, du 15 au 23 mai, le Père Legault visitera huit régions du diocèse de Saint-Boniface. Tous les intéressés sont invités à participer à ces rencontres.

TRANSCONA

Thé printanier

La ligue des Femmes Catholiques organise présentement un thé printanier qui aura lieu le mercredi 19 mai, de 7 h à 9 h du soir, au centre paroissial de l'Assomption, angle Leola et Rosseau. L'ouverture se fera par Mgr J. Bellavance, ancien curé de la paroisse.

Comme attractions il y aura prix d'entrée, comptoirs de pâtisseries et d'articles variés ainsi que la fortune dans les feuilles de thé pour ceux et celles qui le désirent. La présidente du thé, Mme Rita Paquette, et son aide, Mme Hélène Proulx, lancent une invitation à tous d'assister à ce thé le 19 mai.

Rencontre avec le P. Legault

Le Père Legault, personnalité bien connue de la radio et de la télévision, sera de passage à Transcona le samedi 15 mai, à 8 h du soir, pour une rencontre-dialogue avec le public, au Centre paroissial de l'Assomption angle Leola et Rosseau. M. l'abbé A. J. St-Laurent, curé de l'Assomption, et la L.F.C. invitent cordialement les gens des alentours à cette rencontre amicale.

Dieu a besoin des femmes

L'Eglise est actuellement l'unique institution gouvernée par des hommes, constate Soeur Valentine Buisseret, dominicaine missionnaire de Fichermont-Waterloo (Belgique), dans une adresse aux Pères du synode de 1971 intitulée "la Femme et l'Avenir de l'Eglise", qui frappe par sa clarté, son bon sens, mais aussi sa fermeté.

Cette démarche ne veut pas prendre le ton revendicateur de "suffragettes de jadis muées en revanchardes d'Eglise qui réclament leur accès à des postes de commandement ou d'honneur". Elle entend, d'autre part, ne pas tomber dans "le grand défaut de nombreux mouvements féminins, qui est de concevoir la femme selon le modèle de l'homme et donner ainsi raison à ceux qui voient en l'homme l'unique modèle de l'humanité".

Les arguments de la religieuse, résumés dans cette formule lapidaire: "Dieu a besoin des femmes", sont solides. Il y a un paradoxe, écrit-elle par exemple, à proclamer que "la femme est l'être religieux par excellence" et à continuer à écarter la moitié de l'humanité du clergé et du pouvoir. Ce n'est pas conforme à l'esprit du Christ, dont l'Evangile nous apprend qu'il a fait maintes fois appel aux femmes pour accomplir sa mission. A une époque où le témoignage féminin n'avait aucune valeur juridique, ce sont des femmes qui, les premières ont apporté aux disciples la nouvelle de la Résurrection.

"On peut donc dire, en toute logique, que Marie de Magdala et ses compagnes ont été, à l'aube de l'Eglise, les premiers prêtres, les apôtres... La liste des prophétesses, d'autre part, est longue, ce qui permet de dire que dans les premières générations chrétiennes les femmes pouvaient prendre la parole dans l'Eglise pour y exercer ce don de Dieu.

C'est sous l'effet du puissant courant antiféministe d'origine païenne, dont Tertullien fut le représentant le plus outrancier — et qui a marqué notamment saint Augustin, — que la situation de la femme a périclité. La femme n'est reconnue que dans la mesure où elle renonce à sa féminité—c'est à-dire lorsqu'elle est vierge ou veuve. Jusqu'à une date récente, il n'y a pas eu de femme mariée canonisée. Et si la fonction maternelle est magnifiée, c'est dans la mesure où la femme reste au foyer, "symbole des vertus obscures de renoncement et de dévouement, laissant l'homme seul maître de construire le monde à sa guise".

En revanche, le Moyen Age a connu l'institution des abbesses, qui nommaient des curés et jouissaient de pouvoirs étendus de juridiction et de gouvernement "presque épiscopaux". Elles assistaient aux conciles et convoquaient des synodes.

Sur le plan théologique, saint Thomas a défini la femme comme un être essentiellement "déficient", déficience qu'il appelle "imbecillitas naturae" ("faiblesse naturelle"). Cette faiblesse affecte l'âme comme le corps, ce qui fait, précise le philosophe, que la femme n'a pas la force morale de résister à la concupiscence. Il est facile aujourd'hui de réfuter ses arguments au nom même de la biologie et de la génétique.

"Le sacerdoce masculin n'est pas de droit divin", affirme Soeur Valentine. C'est un lien de fait et non de droit tenant à une situation historique aujourd'hui dépassée.

De même, la conception traditionnelle de l'"impureté" de la femme a des origines païennes spontanément acceptées par le christianisme. Le mythe de l'Eve séductrice ne doit pas être poussé trop loin. La femme n'est pas l'instrument de Satan. La responsabilité de l'homme reste entière dans le péché du paradis terrestre.

La conclusion de Soeur Valentine est formelle: le christianisme est appelé à faire passer dans la pratique la reconnaissance de l'égalité théorique de l'homme et de la femme devant Dieu. La "ségrégation" de la femme dans l'Eglise, dont on trouve des traces dans le droit canon, est une séquelle du paganisme à éliminer. C'est une des conditions de la "crédibilité" de l'Eglise. Au congrès international de théologie de Louvain, en 1969, une motion a d'ailleurs été votée, demandant "d'envisager sérieusement la place des femmes dans les ministères" (143 oui, 21 non, 13 abstentions). - H. F.

(*) En vente à Bruxelles 1070, 33, rue Auguste-Gevaert, 20 F franco, C.C.P. 2368 45.

(Extrait de "Sélection hebdomadaire du journal "Le Monde", 21 avril 1971).

* * *

—Ce n'est point un grand avantage d'avoir l'esprit vif si on ne l'a juste. La perfection d'une pendule n'est pas d'aller vite, mais d'être réglée. (Vauvenargues)


Paulette BEDARD


Chris MILLER


Agnès MOLIN


Jean-Michel MOLIN

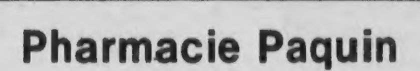
Au festival de musique tenu à Steinbach récemment, Paulette Bédard, Chris Miller, Agnès et Jean-Michel Molin, (duo) ont mérité la première place dans leurs classes respectives. Les autres concurrents ayant obtenu 80 p.c. ou plus sont Michelle Raymond, Agnès Molin, Della Dumaine, Sandra Mendes, Hélène Molin, Barbara et Neoma Peters, Guy Bédard, Jean-Michel Molin, C. Keast, E. Reimer, C. Penner, I. Friesen, S. Hildebrand et C. Funk, tous élèves de Mme Armelle Molin de l'Ile-des-Chênes.

Une journée d'étude sur l'enseignement de la musique à St-Jean-Baptiste

Dernièrement, un groupe de professeurs de piano de la région Altona-Gretna-Winkler se réunissait pour une étude sur le travail musical avec Soeur Agathe Dorge, s.n.j.m., de St-Jean-Baptiste. Ce fut une soirée d'échanges et de partage pédagogique. L'invitée commença par énumérer les qualités requises pour réussir dans l'enseignement. L'accent fut mis sur le dynamisme et l'amour de ses élèves et de son travail. Les relations d'amitié entre professeur et étudiant sont importantes pour assurer le succès. Il faut éviter la routine, préparer et rendre les leçons intéressantes et variées.

Deux jeunes pianistes, Mona Duval et Paulette Tessier, de St-Jean-Baptiste, avaient accepté d'être des moyens d'illustration pour leur professeur. D'autres élèves d'Altona exécutèrent des pièces dans le but d'obtenir des commentaires et des suggestions pour améliorer leur jeu, ce qui fut fait habilement.

Cette soirée a certainement été très enrichissante en indiquant clairement aux professeurs leur rôle et les attitudes à prendre avec les élèves. La conférencière termina en appuyant sur l'importance d'être vraiment "dédié" à son travail, se souvenant que la joie et la satisfaction accordées par la musique sont des dons de Dieu.



L'assemblée était présidée par Mme Henry Friesen. Les discussions et appréciations se continuèrent durant le "café" qui clôtura la soirée.

TROUPE ARTISTIQUE

Le dimanche soir 2 mai, un groupe d'artistes du cours secondaire du Collège de St-Boniface présentèrent un programme de chants, poésies et monologues interprétés par Jean-Pierre Dubé, Gisèle Morin, Michel Lachiver, Cyrille Parent, Michel Dandeneau, Gabriel Lambert et Ronald Lavallée.

Une pièce en un acte, intitulé "Sens Interdit" d'Armand Salacrou, rapporta un éclatant succès et mérita à la troupe le prix de "Meilleure Représentation" lors du Festival Théâtre Jeunesse '71 au Cercle Molière.

Le conseiller et directeur est Monsieur Jacques Aubinel. Félicitations pour ce travail formidable, rempli d'entrain et d'enthcusiasme.

On remarquait surtout la diction, avec une justesse et clarté de voix, ainsi que la façon si naturelle des artistes de se présenter.

On approuve bien cette pensée "Le théâtre est peut-être un des plus sûrs moyens de faire aimer le français et la culture française par les jeunes."

Encore une fois félicitations et remerciements à tous.

50 ans de mariage au Précieux-Sang

Le 6 avril, M. et Mme Robert Deprès célébraient leur 50e anniversaire de mariage. Le Père Alarie, O.M.I., offrit la messe à leurs intentions en l'église du Précieux-Sang. Celle-ci fut suivie d'un dîner de famille au 133 Enfield Crescent où le Père Alarie et une soeur de Mme Deprès, Mme Lucienne Bustelli, de Suisse, étaient présents. Plusieurs messages de félicitations furent reçus par le couple jubilaire.

Le 18 avril, il y avait réception chez M. et Mme R. De Jaeger en l'honneur de M. et Mme Robert Deprès. Une nièce de Toronto, Mme Margaret Sheppard, ainsi que Mme Lucienne Bustelli étaient parmi les nombreux parents et amis. Des fleurs furent envoyées aux jubilaires et de nombreux cadeaux leur furent présentés.

LES PETITES ANNONCES Composez

247-4823 ou 247-4824

de 9 h à midi et de 13 h à 16 h.
Dernier délai: lundi midi

TARIF : 3 ¢ le mot. Minimum $1.00 – Chaque insertion supplémentaire : 2 ¢ le mot. Minimum : $0.50 – Pas de changement de texte. Ajouter 25 ¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte.

J.-L. ENGEL REALTY
108, rue Marion

A LOUER

NORWOOD.
Rue Kitson. Dans duplex. Possession immédiatement. Très grand logis au 1er étage. Toutes commodités (chauffage, eau, lumières et stationnement). Tapis mur à mur dans salon de 26' avec foyer ouvert. Salle de bains avec coiffeuse et douche et appareils en couleur. Très grande cuisine avec beaucoup d'armoires. Idéal pour 2 demoiselles ou couple.

NORWOOD.
Rue Kitson. Possession immédiate. Très grand logis de 3 1/2 pièces au 2e étage d'un duplex. Complètement privé. Nouvellement décoré. Cuisine moderne. Amplement de garde-robes et d'espace pour entrepôt. Place de stationnement

NORWOOD.
Chemin Ste-Marie. Possession immédiate. Grand logis de 3 pièces dans immeuble-appartements moderne et tranquille. Pas d'enfants; la plupart, des personnes d'âge mûr. Arrêt d'autobus en face. Buanderie. $107.50 seulement

Appeler Alice J. ENGEL
247-8878
4-632-6C.

FIDELITY TRUST
À VENDRE

ST-BONIFACE. $9.900

Rue Horace. Maison de 3 chambres à coucher dans belle localité tranquille. Lot: 33' x 120'. Louée actuellement à $105 par mois. Pour plus d'informations appelez Louis ou Flora Combot: 247-5918.

ST-BONIFACE.

Rue St-Jean-Baptiste. Maison de 3 chambres à coucher avec sous-sol complet, sur grand lot avec garage. Cette maison a été complètement rénovée à l'intérieur. Près des écoles. Pour plus d'informations appelez Louis Combot: 247-5918.
29-391-2 C.

NOUS AVONS BEAUCOUP DE DEMANDES POUR MAISONS NECESSITANT DES REPARATIONS, ET DES MAISONS EN BON ETAT. VOUS RECEVEZ DE L'ARGENT COMPTANT POUR VOTRE PROPRIETE PUISQUE NOUS AVONS ARGENT NECESSAIRE POUR HYPOTHEQUE.

Pour estimations gratuites ou pour plus d'information, appelez Louis ou Flora Combot: 247-5918.

FIDELITY TRUST
417 Academy Rd.
WINNIPEG.
452-7417
29-391-6C.

A.J. DESAULNIERS
AGENT D'IMMEUBLES
369 boul. Provencher

A VENDRE

RUE NOTRE-DAME

Maison de 4 pièces, 2 chambres à coucher. Prix: $6,500. Comptant requis: $1,000.

RUE RITCHOT

Duplex: 4 et 3. 2 chambres au sous-sol. Garage. Comptant requis: $4,000.

RUE DOLLARD

Duplex en stuc, 4 et 3, garage. Comptant requis: $3,500. Appeler Ted. Vermette: 247-3694.

RUE DESCHAMBAULT

Maison 4 pièces, 2 chambres à coucher, salle de récréation, grande cuisine. Très belle localité. Pour plus d'informations appelez: Marcien Bergeron: 452-6959.

NORWOOD.

Enfield Crescent. Triplex. Revenu mensuel: $290. Lot: 70' de frontage. Bel emplacement. Termes faciles.

POUR PLUS D'INFORMATION COMPOSER:
BUREAU: 233-1773
LE SOIR: 233-5874

36-483-JNO.

ARMAND AYOTTE REALTY & ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
ST-BONIFACE
A VENDRE

LAC FALCON

Bloc D. Dans développement. Chalet: 3 chambres à coucher. Complètement meublé. Salle de bains complète. Prix: $10.500.

ST-BONIFACE CENTRE

Rue Aulneau. Très belle maison pour famille. 6 pièces, 3 chambres à coucher, salle de récréation. $15,000 comptant. Balance à termes.

FORT ROUGE

Rue Dorchester. Triplex. 3 logis avec entrées privées, 3 plomberies. Bon revenu. $10,000 comptant. Balance à termes.

ST-BONIFACE
Rue Archibald. Propriété commerciale de 63' x 55', située sur lot de 108' x 110'. Revenu mensuel: $450. Comprend 2 commerces et logis de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Prix demandé: $32,000 à termes faciles.

ST-BONIFACE

Garage très bien situé. Complètement outillé. Vente d'essence. Gros chiffre d'affaires. Raison de vente: santé. Toute autre information sera donnée aux personnes intéressées.

CHEMIN STE-MARIE.

A quelques centaines de verges au sud du chemin no 1. Environ 10 acres partiellement boisées. Petite maison et quelques autres bâtiments. Toutes informations seront données aux personnes intéressées.

Appeler: A. Ayotte
233-5845.
Larry Legros
253-9312
30-368-6C.

LES IMMEUBLES PAUL'S REALTY LTD.
Membre de la Corporation des Courtiers



Paul GAGNON
courtier



ST-VITAL: 5 pièces, 3 chambres à coucher, cave à la grandeur, garage. Lot: 50' x 215'. Plein prix $18,500.

ST-VITAL- EPICERIE.
Chiffre d'affaires: $175,000 plus logis de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Aussi garage attenant, équipement et stock. Plein prix: $39,000. Appelez M. Dubois.

ST-BONIFACE. Petite maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Plein prix: $8,900 seulement. Appelez M. Dubois.

ST-VITAL - RUE GUAY
Bungalow très spacieux: 6 pièces, 3 chambres à coucher, belle grande salle à manger etc. Garage et auto-port. Venez le voir. Prix: $16,700 seulement. Appelez Nap. Gagnon.

RUE BELIVEAU: Maison de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Cave à la grandeur, garage, grand lot de 80' de frontage. Prix: $13,500 seulement. Appelez M. Dubois.

PARC WINDSOR: Niveaux variés. Tapis mur à mur, garage, salle de récréation, beaux arbres. Comptant requis: $4,500.

PARC WINDSOR - $18,900.
Aubaine très spéciale. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher, sous-sol complètement fini comprenant: salle de récréation et chambre à coucher supplémentaire. Très bonne localité près des écoles etc. Comptant requis: $1,900. Appelez Nap. Gagnon.



RUE LANGEVIN: Style exécutif. 6 pièces, salle à manger, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, salle de récréation, garage. Comptant requis: $7,500.



NORWOOD: Très belle maison, localité excellente. 7 pièces, 4 chambres à coucher, salle de récréation, double garage. Plein prix: $19,900. Appelez Claude Bouchard
4634-1 AN C.

120 PROVENCHER ST BONIFACE Tél: 247-9267



Paul Gagnon courtier 256-6538 — Claude Bouchard agent 247-5849
Nap. Gagnon agent 233-3510 — André Dubois agent 256-7480

13 années de service dans le domaine immobilier

ALEXANDER AGENCIES
556, Ch. Pembina
Winnipeg 9
Tél: 284-5390

A VENDRE

ST-NORBERT. Maison 8 pièces, salon et salle à manger en "L". Planchers bois dur. Grande cuisine, armoires: érable. Située sur grand lot. Pelouse et arbres. Titre clair. Hypothèque portée par propriétaire ou considérerait échange.

TOUTES-AIDES

Magasin général plus logis pour propriétaire. Sur chemin de gravier près parc pour touristes et la pêche. Idéal pour couple. Si intéressé appeler Pierre Pineau: 269-1591 ou écrivez à Alexander Agencies.

Recherchons maisons à vendre et à acheter.
26-377-JNO.

A VENDRE

Rue De La Morénie.
Duplex: 4 au 1er et 4 au 2e. En stuc. Complètement privé. Salle de récréation, grand lot, garage. Prix réduit. A termes.

Rue Desautels

Duplex: 3 au 1er et 3 au 2e. Complètement privé. Grand lot. Garage. Prix réduit à $10.900. A termes.

Norwood.

Bungalow de style "Ranch": 5 pièces. Age: 20 ans. Salle de récréation, 2 salles de bains, grand lot avec arbres fruitiers, garage. Prix: $20.300. A termes faciles.
Tél: 284-7750
le soir: 474-2177

N.H. ALLAN & Co.
270, rue Lilac,
Winnipeg 9, Man.
4-625-J.N.O.

Musicana
Le Centre du Disque Français
202, boul. Provencher
St-Boniface 6, Man.

Tous les disques à 20 p.c. de rabais

3000 disques en magasin
Tél: 233-7222

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman & Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français M. Jean Carignan.
J.J.H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec Holopchis, même sur semaine.
Composer: 256-0101
32-444-TF.

A VENDRE

St-Pierre, 30 milles de Winnipeg, près école, dans Centre du village. Maison de 2 chambres à coucher, grand salon, cuisine, garage, lot: 35' x 135'. Le tout clôturé. Prix: $3,000. Possibilité de louer $50.00 par mois au propriétaire actuel. Composer: 1-433-7648.
6-650- JNO.

ST-PIERRE - 10 lots sur rue Préfontaine, près hôpital. Eau courante. Aussi, "trailer" à 2 roues, semoir "PLanet" pour jardin et maisonnette de camping pour camion. Composer: 247-7384.
50-589-JNO.

PARC WINDSOR - VENTE PRIVEE.

Chemin Brébeuf. Maison de 6 ans, près école Lacerte. 3 grandes chambres à coucher, salle de bains attenant à la chambre à coucher des parents, grande cuisine, salle à manger séparée. Chambre à coucher supplémentaire et salle de récréation partiellement finies au sous-sol. Auto-port attenant. Hypothèque 6 1/4 p.c. $143 P.I.T. Composer 256-4925.
6-653-6C.

A VENDRE

Garage moderne dans un des meilleurs district français. Très bien situé. Complètement outillé. Bon chiffre d'affaires. Maison à St-Boniface ou dans les environs serait considérée comme dépôt. Raison de santé. S'adresser à: La Liberté et le Patriote, C.P. 96, St-Boniface. (Boîte 619).
3-619-6 C.

DIVERS

SI VOUS DESIREZ vendre votre propriété pour actions, appelez agent: 256-3065.
5-649-JNO

DESIRE ACHETER un métier à tisser de 36 pouces. Composer: GR5-6329.
6-652-6C.

Pour faire émonder (tailler) et enlever des arbres, ou pour toute réparation générale, composer: 233-6605.
5-636-8-P.

ARBRES EMONDES ou déracinés, jardins cultivés. Travail garanti, exécuté par personne possédant un permis. Composer: 256-4193.
5-635-JNO.

678, rue St-Joseph. Logis de 3 pièces. Libre: 1er juin. Composer: 247-6410
6-656-6C.

LE NANTOIS APPARTEMENTS
484, rue Langevin, St-Boniface.

Appartements de 2 chambres à coucher. Cuisinière électrique, réfrigérateur, climatiseur à air, rideaux, tapis mur à mur, électricité, eau, chauffage électrique stationnement inclus. $155 par mois.
Composer: 233-1868 après 4 h 30.
4-629-8 C.

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JOSEPH WILBROD VERRIER, du village de La Broquerie, au Manitoba, fermier, décédé;

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211 avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 15 juin, 1971.

FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 4e jour de mai, A.D. 1971.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, TEFFAINE & MONNIN,
Procureurs de la succession.

MONUMENTS, PIERRES ET DALLES TOMBALES

Voyez la plus grande exposition du Sud du Manitoba. Choix de modèles, de couleurs et de matériel. Epargnez 30 p.c. plus base gratuite. Nous acceptons de vieux monuments en échange, taillons les inscriptions.
Swan Lake Memorials. C.P. 204.
Téléphone: Swan Lake, Man: 836-2732.

STATION-SERVICE PROVENCHER
PRODUITS SHELL
174 bl. Provencher St-Boniface
Téléphone: 233-7431
Essence - Huile - Accessoires
Pneus — Réparations
Remorquages
Alphonse Michaud, prop.

DALLES OU GOUTTIERES
Pour réparation ou installation de nouvelles dalles. Prix très raisonnable. S'adresser en français: 233-7227.
1-598-JNO.

DANIS REALTY

Tél.: 233-4660 — **519, ch. Ste-Marie** — **Rés.: 233-3888**

PRES HOPITAL MISERICORDE - DUPLEX -
Complètement privé. 1er étage: logis de 2 chambres à coucher. Salle de récréation. Sécheuse automatique. 2e étage: logis de 3 chambres à coucher. Poêle et réfrigérateur dans chaque logis. Plein prix: $15,900. Comptant requis: $1,000 plus $145 par mois.

NORWOOD - 5 LOGIS MEUBLES.
Maison de revenu près des écoles et autobus. Très bon revenu. Comptant requis: $5,000.

PARC WINDSOR — $21,900.
Bungalow moderne de 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur dans salon et salle à manger. A termes si désiré.

RUE EUGENIE — $15,800.
Maison de 5 chambres à coucher. Peut très facilement servir de duplex. 2 chambres supplémentaires au sous-sol. 3 salles de bains. $15,800 seulement.

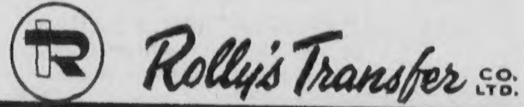
ST-VITAL – 2 CHAMBRES A COUCHER.
Bungalow récemment décoré. Salle à manger et grand salon avec tapis mur à mur. Poêle, réfrigérateur et laveuse automatique inclus. Lot: 50'.

NORWOOD — $11,900.
Maison de 3 chambres à coucher, sous-sol complet. Garage, gaz, taxes basses. Comptant requis: $700 à une hypothèque.

ADRESSEZ-VOUS EN FRANCAIS
À MAURICE ET ALINE DANIS

3-617-6M C.

Service général de déménagement, messageries, etc.



Gérant:
Rolly Painchaud — **Tél: 256-5869**

L'enseignement du français en Saskatchewan

Depuis 1968, le gouvernement de la Saskatchewan permet l'enseignement "en français" dans nos écoles bilingues. De fait, c'était le 25 avril qu'il votait cette loi (Loi scolaire de la Saskatchewan, section 209).

Pour nous, les francophones, c'était un pas dans la bonne direction, car jusqu'à cette date, nous n'avions droit qu'à une heure de français par jour, tant au niveau élémentaire qu'au niveau secondaire. C'est dire que c'était très peu, mais nous avons su tenir le coup, grâce aux efforts des commissions scolaires, des parents, des enseignants et de notre association culturelle. Il ne faudrait pas oublier de mentionner nos institutions religieuses où les membres de ces congrégations se sont dévoués d'une façon quasi surhumaine à instiller chez nos jeunes francophones la fierté de leur langue et de leur culture. L'enseignement en français n'était pas limité aux heures de classe —on saisissait toutes les occasions en dehors de la journée scolaire afin d'organiser autant d'activités culturelles que possible.

CONDITIONS PRÉSENTES

Ici, comme ailleurs, une évolution s'est produite, ce qui fait que nos couvents ont dû, pour la plupart, fermer leurs portes. Les districts scolaires ont été absorbés dans de grandes unités où les jeunes francophones sont mêlés aux anglophones. L'ambiance est devenue anglaise par la force des choses. Tout ceci, ajouté à la télévision, la presse, la radio, n'a fait que rendre la situation plus aiguë. Je crois que le système de la Saskatchewan n'était pas tellement différent de ceux de l'Alberta et du Nouveau-Brunswick (comme l'écrivaient M. Roger Motut de l'Alberta – "Bulletin Mensuel", janvier 1971 – et M. Armand Saintonge du Nouveau-Brunswick – "Bulletin Mensuel", septembre 1970 –).

ÉCOLES BILINGUES:

A date, il y a 10 écoles au niveau des commissions scolaires où le français est utilisé comme langue d'enseignement. Le pourcentage, tel que permis par les règlements scolaires est réparti comme suit:

Maternelle, 100% de la journée; Division I, première année, jusqu'à 75% de la journée; deuxième année, jusqu'à 75% de la journée; troisième année, jusqu'à 60% de la journée; Division II, première année, jusqu'à 60% de la journée; deuxième année, jusqu'à 50% de la journée; troisième année, jusqu'à 50% de la journée; Division III, jusqu'à 50% de la journée; Division IV, jusqu'à 40% de la journée.

Le nombre d'étudiants qui fréquentent ces écoles se chiffrent à 659. C'est un nombre assez restreint, mais il faut réaliser que nous sommes au tout début de ce nouveau système. Il y a lieu d'espérer que ce chiffre augmentera au fur et à mesure que nous progresserons.

Nous avons aussi une école bilingue provinciale, le Collège Mathieu à Gravelbourg. Celle-ci est subventionnée par le Ministère. Une subvention de $800.00 est octroyée auprès des autorités du Collège pour chaque étudiant inscrit à cette école, de la huitième à la douzième année. Cette année, pour la première fois des filles y sont inscrites, mais elles ne sont pas pensionnaires. Le cours de français supérieur continue à être enseigné dans les autres écoles là où il y a des jeunes canadiens-français. Ce cours est donné de la première à la douzième année pendant une unité de temps par jour. En décembre 1970, 3324 élèves suivaient ce cours.

FORMATION DES ENSEIGNANTS:

Les professeurs prêts à enseigner la matière dans laquelle ils se sont spécialisés sont assez rares. Il y a en Saskatchewan 200 professeurs francophones qui enseignent soit le cours supérieur soit le programme des écoles désignées. A la rigueur, ces professeurs pourraient enseigner les sujets de classe en français. Ceci exigerait peut-être des stages d'études sous forme d'ateliers ou de cours d'été, ce qui permettrait aux enseignants d'apprendre la terminologie en français.

PROJETS D'AVENIR:

Au cours de l'année 1971-1972, le Ministère se propose de faire une enquête et une évaluation des écoles bilingues.

En septembre prochain, cinq autres écoles bilingues ouvriront leurs portes.

L'APFS (Association des professeurs de français de la Saskatchewan) organise des ateliers pour les mois d'août et septembre en collaboration avec les deux conseillers de français au Ministère.

AVENIR DE LA FRANCOPHONIE

L'avenir des francophones dépend énormément des programmes scolaires. Il faut à tout prix voir au bon fonctionnement et à l'efficacité des programmes qui existent.

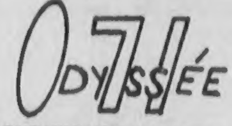
En Saskatchewan, nous sommes 60,000 personnes qui se disent d'origine française. Il y a eu énormément de pertes, mais si on continue à aller de l'avant, le futur s'annonce plus encourageant. Ce ne sera pas facile, car les distances entre les milieux francophones ne facilitent guère notre tâche. On constate aussi que l'assimilation des nôtres augmente d'une façon assez rapide. Une raison de plus d'accélérer les programmes scolaires.

Avec la radio française, les activités culturelles, les écoles bilingues, les associations culturelles et dans un avenir assez rapproché, la télévision française, la francophonie de la Saskatchewan deviendra plus consciente de son identité. Comme le dit si bien le dicton "Où il y a de la vie il y a de l'espoir".

Madame Anita Dubé,
Professeur de français,
Faculté d'Education,
Université de la Saskatchewan,

ODYSSÉE 71 : renseignements généraux

Deux groupes mixtes de vingt étudiants et de jeunes travailleurs francophones visiteront cet été deux régions canadiennes: "Rimouski en Gaspésie" et "Saint-Georges-de-Beauce". Ces voyages se feront par le chemin de fer Canadien National.



CONDITIONS REQUISES

Chaque voyageur doit:

- verser $60.00 à l'organisation avant le départ. Cette somme inclut voyage, logement, nourriture, etc., cependant, le jeune voyageur doit voir à ses dépenses personnelles;
- accueillir et accommoder un jeune voyageur du groupe visiteur;
- s'exprimer avec facilité en français;
- faire preuve d'initiative et de sociabilité;
- être en bonne condition physique;
- être âgé de 16 à 23 ans;
- au retour, faire et remettre un rapport écrit (de son voyage) approuvé par son (ses) responsable(s) de groupe;
- ne pas avoir participé à un voyage antérieur d'Odyssée.

DATES DES VOYAGES

RIMOUSKI EN GASPESIE, QUEBEC

Départ de Winnipeg (gare CN) le lundi 5 juillet et retour à Winnipeg avec le groupe visiteur le vendredi 16 juillet. Départ de nos visiteurs le lundi 26 juillet.

SAINT-GEORGES-DE-BEAUCE, QUEBEC

Départ de Winnipeg (gare CN) le mardi 3 août et retour à Winnipeg avec le groupe visiteur le vendredi 13 août. Départ de nos visiteurs le lundi 23 août.

FORMULE D'INSCRIPTION

On peut obtenir une formule d'inscription à Odyssée '71 en s'adressant à la direction de l'école secondaire de la région ou encore au bureau de la SFM à l'adresse indiquée ci-dessous.

La formule d'inscription doit être parvenue au plus tard le lundi 31 mai à:
ODYSSEE '71 a/s
La Société Franco-Manitobaine,
Centre Culturel de Saint-Boniface,
345, avenue de la Cathédrale,
Saint-Boniface, Manitoba.

Les voyageurs seront choisis par un comité responsable le lundi 31 mai. Vous serez avisé par écrit de la sélection finale au plus tard le 15 juin.

****

—Il n'y a pas d'hommes sans chagrin; s'il y en a un, ce n'est pas un homme. (Shakespeare)

Une voiture mal entretenue est un engin de mort

Un véhicule à moteur dont l'entretien mécanique est négligé devient éventuellement un engin de mort pour ses occupants, les occupants des autres voitures et les piétons.

A l'occasion de la campagne de vérification mécanique des voitures, le président du Conseil canadien de la sécurité, M. J.C. Thackray, a déclaré que "enquêtes et études rattachent à des défectuosités mécaniques quelque 10 p. cent des 500,000 accidents d'automobiles rapportés annuellement au pays".

"Dans la moitié des cas, a-t-il dit, on a pu attribuer directement l'accident au manque d'entretien du véhicule."

Le Conseil souligne que les automobilistes sont responsables, en conscience et devant la loi, pour l'entretien de leur véhicule, qu'il y ait ou non des inspections obligatoires périodiques ou des vérifications occasionnelles dans les régions où ils habitent.

Il conseille fortement aux automobilistes de faire vérifier et réparer leurs voitures afin qu'elles soient en parfait état pour les voyages plus fréquents du printemps et de l'été.

Un grand nombre de Canadiens voient volontiers au bon entretien de leur voiture, sachant que cette précaution contribue énormément à leur sécurité et à celle de leur famille.

Certains autres, malheureusement trop nombreux, exploitent leur voiture jusqu'à ce qu'elle rende l'âme, et ce faisant, causent bien des accidents.

Le Conseil rappelle aux automobilistes qu'ils peuvent par eux-mêmes ou à l'aide d'un mécanicien compétent, détecter des défectuosités éventuellement dangereuses, avant qu'elles ne fassent des dégâts.

Des réactions à base d'ignorance

Les journaux anglophones ont accordé une certaine manchette aux remous qui se dessinent par-ci par-là au sujet de la mise en application du Bill 113 (la loi sur les langues officielles d'enseignement). Les réactions de certains petits groupes dans la Division scolaire de la Rivière-Seine ont reçu plus de publicité que les autres pour la bonne raison que ces gens-là s'occupent d'avertir les journaux et de les faire venir aux protestations qu'ils organisent contre le bilinguisme. Bien entendu, nos quotidiens de Winnipeg ne demandent pas mieux que d'accorder beaucoup d'encre à tout groupement opposé à l'épanouissement de la francophonie canadienne. On trouve le même malaise dans la Rouge et dans la Montagne.

Mais à écouter les arguments que l'on avance contre l'amélioration des programmes français dans les écoles, on s'aperçoit que les idées n'ont pas beaucoup évolué; que l'on répète partout les mêmes rengaines; que l'on suit en moutons quelques individus qui parlent fort, mais sans avoir lu soi-même ce que dit le bill 113 ni sans avoir écouté ce que les commissaires et les enseignants proposent.

Nous l'avons dit et nous le répétons, l'ignorance et les préjugés courent les rues des villages et des quartiers pour la simple raison que l'on ne cherche pas à se renseigner sérieusement soit en assistant régulièrement aux réunions qui se tiennent soit en lisant ce qui est publié.

A entendre certaines de ces jérémiades, on a l'impression de se trouver devant des gens qui vivent dans un trou, qui n'en sont jamais sortis, et qui pis est veulent empêcher leurs propres enfants d'en sortir! Qu'on le veuille ou non, les jeunes sont appelés à gagner leur vie en se déplaçant beaucoup. Et s'ils veulent devenir le moindrement ouverts d'esprit et compétents, ils devront entrer en contact avec des gens de diverses langues et cultures. Et dans ces occasions d'expérience unique, leur langue de communication sera aussi bien le français que l'anglais tant au Canada que dans les milieux internationaux.

Que l'on arrête donc de crier que "ça coûte cher!" Une parfaite maîtrise du français aussi bien que de l'anglais acquise dès les débuts de la vie scolaire représente le plus sûr investissement pour nos jeunes. Si on n'en est pas convaincu, qu'on aille le demander aux gens qui fréquentent les milieux de pensée, de culture et de science, ou encore les milieux politiques, et qui doivent voyager et rencontrer des experts de différents pays. Qu'on ne se laisse pas leurrer par ceux qui ont quitté l'école avant le temps et qui jalousent ceux qui continuent d'étudier et de s'instruire même après avoir obtenu leur diplôme.

J.-P. A.

****

—Je ne suis jamais mieux que lorsque je ne suis pas tout à fait bien. (Saint François de Sales)